



Information
financière
au 30 Juin 2008

Rexel

ELECTRICAL SUPPLIES



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital social de 1 279 969 135 euros
Siège social : 189-193, boulevard Malesherbes
75017 Paris
479 973 513 R.C.S. Paris

Information financière au titre de la période close le 30 Juin 2008

I. Rapport d'activité	page 2
II. Etats financiers consolidés intermédiaires résumés	page 27
III. Rapport des commissaires aux comptes	page 64
IV. Personne responsable	page 66

I. Rapport d'activité

1. | EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE

Rexel est une société holding constituée en décembre 2004 qui a acquis Rexel Distribution et ses filiales, par l'intermédiaire de sa filiale Ray Acquisition S.C.A., le 16 mars 2005. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007.

A l'issue d'une offre publique aux Pays-Bas, close le 25 mars 2008 et réalisée dans le cadre d'un accord conclu le 22 novembre 2007 entre Rexel, Sonepar, et Hagemeyer, Rexel a pris le contrôle de la société Hagemeyer N.V., société de droit néerlandais, opérateur international principalement dans le secteur de la distribution de matériel électrique.

Concomitamment à cette opération, Rexel a conclu avec Sonepar des accords portant sur la cession à cette dernière des actifs, entités et activités de Hagemeyer (autres que ceux de sa division *Agencies / Consumer Electronics*, « ACE ») situés aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, en Australie, en Suisse, en Autriche, en Suède, en Chine et en Asie du Sud-est (Malaisie, Thaïlande et Singapour) ainsi que six agences situées en Allemagne (les « Entités Sonepar »). Par ailleurs, Rexel s'est engagé à céder à Sonepar l'intégralité de ses activités existantes situées en Allemagne et Sonepar s'est engagé à céder à Rexel l'intégralité de ses activités existantes situées en Suède. Au 30 juin 2008 l'ensemble de ces opérations ont été réalisées.

Les entités conservées de Hagemeyer ont été consolidées à compter du 31 mars 2008. En conséquence, les actifs et passifs de ces entités sont inclus dans le bilan consolidé du Groupe tandis que leurs flux ne sont inclus dans le compte de résultat consolidé et le tableau de variation de trésorerie qu'à partir du deuxième trimestre. L'activité antérieurement détenue par la Groupe en Allemagne, cédée à Sonepar au cours du deuxième trimestre, est exclue du périmètre de consolidation depuis le 31 mars 2008. Les activités en Suède acquises auprès de Sonepar ne seront consolidées qu'à compter du 1^{er} juillet 2008. Par ailleurs, un compte de résultat pro forma est présenté dans le paragraphe 1.3 afin de traduire les effets de l'ensemble de ces opérations comme si elles avaient été réalisées au 1^{er} janvier 2008. Ce compte de résultat pro forma traduit également l'effet de la cession des activités de distribution de matériel électrique de Hagemeyer en Irlande en raison de l'engagement pris par Rexel envers les autorités européennes de la concurrence de procéder à cette cession.

Les chiffres et pourcentages sont calculés à partir de chiffres exprimés en milliers d'euros ou d'autres devises et peuvent, en conséquence, être différents des chiffres et pourcentages calculés à partir des chiffres présentés.

1.1 | Situation financière du Groupe

1.1.1 | *Présentation générale du Groupe*

Le Groupe estime être l'un des premiers réseaux mondiaux de distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles en chiffre d'affaires et nombre d'agences. Il organise son activité autour de trois zones géographiques principales : l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique. Cette répartition par zone géographique a été déterminée en fonction des tendances économiques à long terme, des caractéristiques des marchés, des standards techniques, des produits et des fournisseurs propres aux pays appartenant à chacune de ces zones géographiques ainsi que de la proximité des marchés qui la composent. Les marchés qui sont peu significatifs au regard de l'ensemble consolidé, ou dans un secteur différent de l'activité principale du Groupe, sont réunis et présentés dans la rubrique intitulée « Autres marchés & activités », telle que décrite ci-dessous, qui inclut également les frais de siège non alloués.

Au cours du premier semestre 2008, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 5 990,9 millions d'euros, dont 3 249,2 millions d'euros dans la zone Europe (soit 54 % du chiffre d'affaires), 2 140,6 millions d'euros dans la zone Amérique du Nord (soit 36 % du chiffre d'affaires), 448,4 millions d'euros dans la zone Asie-Pacifique (soit 7 % du chiffre d'affaires) et 152,7 millions d'euros pour les Autres marchés & activités (soit 3 % du chiffre d'affaires).

La zone Europe comprend la France (qui représente environ 38 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone), l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Autriche, la Suisse, les Pays-Bas, la Suède, l'Italie, la Belgique, l'Espagne et le Portugal, ainsi que plusieurs pays d'Europe Centrale (la Slovaquie, la Hongrie, la République Tchèque, la Pologne et la Russie). Suite à l'acquisition de Hagemeyer, la zone comprend également la Finlande, la Norvège et les pays baltes.

La zone Amérique du Nord comprend les Etats-Unis et le Canada. Les Etats-Unis représentent environ 78 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone et le Canada environ 22 %.

La zone Asie-Pacifique comprend l'Australie, la Nouvelle Zélande et la Chine, ainsi que certains pays de l'Asie du sud-est (Indonésie, Malaisie, Singapour et Thaïlande). L'Australie représente environ 70 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone et la Nouvelle Zélande près de 15 %.

Les Autres marchés & activités incluent ACE, la division *Agencies / Consumer Electronics* acquise dans le cadre de la transaction Hagemeyer, à partir du deuxième trimestre 2008, qui représentait 3,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur ce trimestre, le Chili, qui représentait moins de 0,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur le deuxième trimestre 2008 et certaines activités commerciales pilotées par le Groupe (Bizline, Citadel et Conectis). Les frais généraux non affectés du Groupe (principalement les frais de personnel et les loyers relatifs au siège) sont également inclus dans ce segment, de même que l'élimination des opérations intervenues entre les zones géographiques.

Dans la présente analyse, le Groupe commente son chiffre d'affaires, sa marge brute, ses frais administratifs et commerciaux et son résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) séparément pour chacune de ces trois zones géographiques ainsi que pour le segment Autres marchés & activités.

1.1.2 | Saisonnalité

Malgré une faible saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie avec, en règle générale, un premier trimestre plus faible, un deuxième trimestre comparable au troisième trimestre et un quatrième trimestre plus élevé.

1.1.3 | Effets liés aux variations du prix du cuivre

Du fait de son activité de vente de câbles, le Groupe est exposé indirectement aux variations du prix du cuivre. En effet, les câbles constituent environ 20 % du chiffre d'affaires du Groupe et le cuivre représente environ 60 % de leur composition. Cette exposition est indirecte dans la mesure où les prix des câbles sont également dépendants des politiques commerciales des fournisseurs et de l'environnement concurrentiel sur les marchés du Groupe. Les variations du prix du cuivre ont un effet estimé dit « récurrent » et un effet estimé dit « non récurrent » sur la performance du Groupe :

- l'effet récurrent lié aux variations du prix du câble à base de cuivre correspond à l'effet prix lié au changement de valeur de la part de cuivre incluse dans le prix de vente des câbles d'une période à une autre. Cet effet concerne essentiellement le chiffre d'affaires ;
- l'effet non récurrent lié aux variations du prix du câble à base de cuivre correspond à l'effet de la variation du coût du cuivre sur le prix de vente des câbles entre le moment où ceux-ci sont achetés et celui où ils sont vendus, jusqu'à complète reconstitution des stocks (effet direct sur la marge brute), diminué, le cas échéant, de la part non récurrente de la variation des charges administratives et commerciales (essentiellement la part variable de la rémunération des forces de vente qui absorbe environ 10 % de la variation de la marge brute et affecte l'EBITA).

1.1.4 | Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe

Le Groupe réalise des acquisitions et procède à des cessions, lesquelles peuvent modifier le périmètre de son activité d'une période à l'autre. Les taux de change peuvent connaître des fluctuations importantes. Le nombre de jours ouvrés au cours de chaque période a également une incidence sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Enfin, le Groupe est exposé aux variations du prix du cuivre. Pour ces raisons, les résultats opérationnels consolidés du Groupe tels que publiés sur plusieurs périodes pourraient ne pas permettre une comparaison pertinente. Par conséquent, dans

l'analyse des résultats consolidés du Groupe faite ci-après, des informations financières retraitées des ajustements suivants sont également présentées.

Retraitement de l'effet des acquisitions et des cessions

Le Groupe retraite l'effet des acquisitions et cessions sur son périmètre de consolidation. Dans ses comptes consolidés, le Groupe inclut généralement les résultats d'une entité acquise dès la date de son acquisition et exclut les résultats d'une entité cédée dès la date de sa cession. Afin de neutraliser l'effet des acquisitions et des cessions sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les résultats de l'exercice en cours aux résultats de la même période de l'année précédente, en prenant pour hypothèse que l'exercice précédent aurait porté sur le même périmètre de consolidation pour les mêmes périodes que l'exercice en cours.

En 2007, le Groupe a acquis NCA (Australie), APPRO 5 (France), Clearlight Electrical (Royaume-Uni), Tri-Valley Electric Supply (Etats-Unis), Boutet (Belgique), EIW (Australie) et 51% de la société Huazhang Electric Automation (Chine). Le montant total de ces investissements s'est élevé à 116,8 millions d'euros, y compris ajustement de prix sur des acquisitions antérieures, et correspondant à la somme décaissée pour l'acquisition des titres ou actifs diminuée de la trésorerie acquise. Sur la même période, le Groupe a cédé les activités de la société Kontakt Systeme en Suisse, considérées comme non stratégiques, pour un montant de 4,9 millions d'euros.

Au cours du premier semestre 2008, le Groupe a réalisé l'acquisition de la société Beacon Electric Supply, distributeur de matériel électrique opérant dans la région de San Diego aux Etats-Unis ainsi que les activités de la société ABK Electrical Wholesale Pty.Ltd, distributeur de matériel électrique en Australie. Le montant de ces acquisitions s'est élevé à 17,5 millions d'euros.

Enfin, le Groupe a réalisé l'acquisition de Hagemeyer au terme d'une offre close le 25 mars 2008. Au 30 juin 2008, Rexel, via sa filiale Kelium, détient 98,81 % des actions émises en circulation ainsi que la totalité des obligations convertibles acquises pour un montant d'environ 3,1 milliards d'euros. La cession des activités convenues à Sonepar a été réalisée au mois de juin pour un montant d'environ 1,6 milliard d'euros. Rexel a également cédé à Sonepar ses activités en Allemagne pour un montant de 177 millions d'euros et acquis de Sonepar ses activités en Suède pour un montant de 87 millions d'euros. Au total, les cessions à Sonepar ainsi que l'échange d'actifs c'est traduit par une réduction de l'endettement net du Groupe d'environ 1,7 milliard d'euros.

Retraitement de l'effet de la fluctuation des taux de change

Les fluctuations de taux de change contre l'euro ont un impact sur la valeur en euros du chiffre d'affaires, des charges et des autres postes du bilan et du compte de résultat. Le Groupe n'est en revanche que faiblement exposé au risque lié à l'utilisation de plusieurs devises puisque ses transactions transnationales sont limitées. Afin de neutraliser l'effet de la conversion en euros sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les données publiées pour l'exercice en cours à celles de la même période de l'exercice précédent en utilisant pour ces données les mêmes taux de change que ceux de l'exercice en cours.

Retraitement de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre

Pour l'analyse de la performance financière en données comparables ajustées, l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre, tel qu'exposé au 1.1.3 – « Effets liés aux variations du prix du cuivre » ci-dessus, est éliminé dans les données présentées au titre de l'exercice en cours et dans celles présentées au titre de l'exercice précédent. Les données ainsi retraitées sont qualifiées d'« ajustées » dans le reste de ce document.

Retraitement de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés sur le chiffre d'affaires

La comparaison du chiffre d'affaires consolidé du Groupe d'un exercice sur l'autre est affectée par le nombre de jours ouvrés qui varie selon les périodes. Dans l'analyse de son chiffre d'affaires consolidé, le Groupe indique généralement le chiffre d'affaires retraité de cet effet en comparant les chiffres publiés au titre de l'exercice en cours aux chiffres de la même période de l'exercice précédent ajustés proportionnellement au nombre de jours ouvrés de l'exercice en cours. Cette analyse sur la

base du nombre de jours ouvrés n'est pas jugée pertinente pour les autres postes du compte de résultat consolidé du Groupe.

Retraitement de l'amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'allocation provisoire du prix d'acquisition de Hagemeyer

Depuis la réalisation de l'Offre Hagemeyer et afin de maintenir la comparabilité avec les exercices antérieurs, l'amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'allocation du prix d'acquisition de Hagemeyer est exclu des données ajustées. Ce retraitement prend effet à partir de la réalisation de l'Offre Hagemeyer, soit à partir du deuxième trimestre de l'exercice 2008. Seul l'EBITA, défini ci-dessous, est affecté par ce retraitement et l'EBITA ainsi retraité est qualifié d'« EBITA Ajusté ».

En conséquence, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe telle que décrite ci-après, les informations suivantes peuvent être indiquées à titre de comparaison :

- en données comparables, qui signifie retraitées de l'effet des acquisitions et cessions et de l'effet de la fluctuation des taux de change. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires et les effectifs ;
- en données comparables et à nombre de jours constant, qui signifie en données comparables et retraitées de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés. Ces informations sont utilisées exclusivement pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ;
- en données comparables ajustées, qui signifie en données comparables et retraitées des deux éléments suivants :
 - de l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du câble à base de cuivre ;
 - de l'amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'allocation du prix d'acquisition de Hagemeyer.

Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur la marge brute, les frais administratifs et commerciaux et le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA).

Ces informations ne sont pas issues des systèmes comptables mais constituent une estimation des données comparables préparées selon les principes décrits ci-dessus.

La performance du groupe est analysée notamment à travers l'« EBITA », défini par Rexel comme le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges. L'EBITA n'est pas un agrégat comptable normé répondant à une définition unique et généralement acceptée. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation de l'EBITA ajusté en données comparables avec le résultat opérationnel.

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2008	2007	2008	2007
Résultat opérationnel	282,2	152,9	412,8	296,8
(-) Autres produits et charges	(89,7)	29,9	(77,8)	31,2
EBITA	192,5	182,8	335,0	328,0
Croissance externe	-	22,9	-	24,9
Effet de change	-	(9,8)	-	(14,6)
Effet non récurrent lié au cuivre	(6,7)	(19,8)	(2,8)	(8,8)
Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'allocation du prix d'acquisition de Hagemeyer	3,0	3,0	3,0	3,0
EBITA en données comparables ajustées	188,8	179,1	335,2	332,5

1.2 | Comparaison des résultats aux 30 juin 2008 et 30 juin 2007

Au cours du premier semestre 2008, Rexel a enregistré une rentabilité opérationnelle solide et une forte génération de flux de trésorerie.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 5 990,9 millions d'euros, en progression de 2,3 % en données comparables et à nombre de jours constant par rapport au premier semestre 2007. Dans un contexte de ralentissement des marchés de la construction aux Etats-Unis et dans certains pays d'Europe, la croissance du chiffre d'affaires a été moins forte au deuxième trimestre (+1,7 % par rapport au deuxième trimestre 2007) qu'au premier trimestre (+3,1 % par rapport au premier trimestre 2007), conformément aux attentes de Rexel. Au premier semestre 2008, le résultat opérationnel avant autres produits et charges ajusté (EBITA Ajusté) a atteint 335,2 millions d'euros, soit 5,6 % du chiffre d'affaires, à comparer à 316,5 millions d'euros au premier semestre 2007, soit 5,4 % du chiffre d'affaires, en excluant les 16 millions d'euros d'éléments non récurrents favorables du premier trimestre 2007 déjà annoncés. Retraitée de cet effet, la progression de l'EBITA Ajusté se serait établie à 5,9 %, tandis que le taux d'EBITA Ajusté se serait amélioré de 20 points de base. Au deuxième trimestre 2008, l'EBITA Ajusté a crû de 5,4 % et le taux d'EBITA Ajusté a été amélioré de 10 points de base pour atteindre 5,4 % du chiffre d'affaires.

Le flux de trésorerie disponible (« *Free cash flow before interests and taxes paid* ») après investissements nets et avant intérêts et impôts s'est élevé à 358,1 millions d'euros grâce à un niveau élevé de résultat opérationnel avant autres produits et autres charges et avant amortissements (EBITDA), une nouvelle réduction du besoin en fonds de roulement et des flux d'investissements opérationnels nets constituant une ressource de 16,9 millions d'euros suite à la cession et à la reprise partielle en location de 7 centres de distribution régionaux en France, pour un montant de 62,9 millions d'euros.

Finalement, le résultat net s'est établi à 259,4 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 19,0 millions d'euros au premier semestre 2007. Le premier semestre 2007 incluait les coûts relatifs à l'introduction en bourse de Rexel. En excluant ces coûts ainsi que la part résiduelle enregistrée en 2008, le résultat net demeurerait en progression de 84,6 % par rapport au premier semestre 2007, essentiellement du fait de la plus-value de 107,5 millions d'euros réalisée sur la cession à Sonepar de l'activité historique de Rexel en Allemagne.

Toutes les zones géographiques ont enregistré une croissance de leur activité au cours du premier semestre 2008 : l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique, qui représentent respectivement 54 %, 36 % et 7 % du chiffre d'affaires consolidé, ont enregistré des progressions de 2,3 %, 0,5 % et 8,5 % de leurs chiffres d'affaires respectifs, en données comparables et à nombre de jours constant. Au deuxième trimestre 2008, l'évolution du chiffre d'affaires a été de +1,4 % en Europe, -0,2 % en Amérique du Nord et +8,7 % en Asie-Pacifique en données comparables et à nombre de jours constant.

Les marchés finaux de Rexel dans l'industrie et le tertiaire ont continué à être porteurs en Europe durant le premier semestre 2008 alors que le marché résidentiel était en repli sur les pays les plus importants, tels que le Royaume-Uni, la France et l'Espagne. En Amérique du Nord, le marché résidentiel ainsi que la part du marché de la construction commerciale qui lui est liée ont continué à baisser tandis que la plupart des autres segments de la construction commerciale faiblissaient au cours du deuxième trimestre 2008. Les marchés finaux industriels sont demeurés forts en Amérique du Nord, en particulier dans les secteurs du pétrole et de l'extraction minière. Dans la zone Asie-Pacifique, la progression des marchés tertiaire et industriel est demeurée soutenue, le marché résidentiel restant quant à lui favorable en Australie.

Rexel continue de mettre en œuvre ses leviers opérationnels : développement des services à la clientèle, optimisation des structures tarifaires et synergies achats. En données comparables, le taux de marge brute Ajustée a ainsi progressé de 20 points de base en retraitant les effets favorables non récurrents enregistrés au premier trimestre 2007.

Dans ce contexte difficile, Rexel s'est également concentré sur l'adaptation de ses structures de coûts. Des plans de réduction des coûts ont été mis en œuvre sur la période en Amérique du Nord et en Europe afin de compenser le ralentissement de l'économie : au 30 juin 2008, les effectifs ont été

réduits de 1,6 % au niveau du Groupe par rapport au 31 décembre 2007 en données comparables, dont 3,1 % en Amérique du Nord et 1,4 % en Europe. Les synergies entre Rexel et Hagemeyer, notamment liées à la réorganisation des activités administratives, ont commencé à être déployées conformément aux plans.

Ces mesures se sont traduites par une augmentation des frais administratifs et commerciaux limitée à 2,5 % au premier semestre 2008 par rapport au premier semestre 2007 en données comparables ajustées.

Au premier semestre 2008, Rexel a poursuivi ses efforts en matière de réduction du besoin en fonds de roulement. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, celui-ci s'est établi à 12,5 % au 30 juin 2008 contre 13,3 % au 30 juin 2007 en données comparables. Au 30 juin 2008, le besoin en fonds de roulement inclut à hauteur de 30 points de base l'effet positif d'éléments non récurrents relatif à la transaction Hagemeyer.

Enfin, la dette nette a été ramenée de 4 764,4 millions d'euros au 31 mars 2008 à 3 147,0 millions d'euros au 30 juin 2008 grâce à l'effet favorable du transfert des actifs Hagemeyer, de l'échange d'actifs en avance sur les prévisions et grâce aux flux de trésorerie importants générés sur le deuxième trimestre 2008. Au 30 juin 2008, le ratio d'endettement, calculé conformément au nouveau Contrat de Crédit Senior (dette nette sur EBITDA des douze derniers mois, cf. 2.2) s'est établi à 3,63, bien en dessous de la limite de 4,90.

1.2.1 | Résultats consolidés du Groupe Rexel

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé de Rexel pour les premiers semestres et deuxièmes trimestres 2008 et 2007, en millions d'euros et en pourcentage du chiffre d'affaires.

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 juin			Semestre clos le 30 juin		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	3 474,7	2 728,6	27,3%	5 990,9	5 304,8	12,9%
Marge brute	841,0	676,5	24,3%	1 468,1	1 314,8	11,7%
Frais administratifs et commerciaux ⁽¹⁾	(648,5)	(493,7)	31,4%	(1 133,1)	(986,8)	14,8%
EBITA ⁽²⁾	192,5	182,8	5,3%	335,0	328,0	2,1%
Autres produits et charges	89,7	(29,9)	-	77,8	(31,2)	-
Résultat opérationnel	282,2	152,9	-	412,8	296,8	-
Frais financiers	(43,0)	(192,4)	-	(83,0)	(263,2)	-
Impôt sur les bénéfices	(42,3)	9,4	-	(70,4)	(14,6)	-
Résultat net	196,9	(30,1)	-	259,4	19,0	-
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,7%	(1,1)%		4,3%	0,4%	

⁽¹⁾ Dont amortissements (28,0) (17,3) 61,8% (46,1) (34,1) 35,2%

⁽²⁾ EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 juin Rexel + Hagemeyer ⁽³⁾			Semestre clos le 30 juin Hagemeyer ⁽³⁾ à partir du 1 ^{er} avril		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	3 474,7	3 358,3	3,5%	5 990,9	5 845,8	2,5%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>	-	-	1,7%	-	-	2,3%
Marge brute	834,0	805,9	3,5%	1 465,4	1 435,6	2,1%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	24,0%	24,0%		24,5%	24,6%	
Frais administratifs et commerciaux	(645,2)	(626,8)	2,9%	(1 130,2)	(1 103,1)	2,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(18,6)%	(18,7)%		(18,9)%	(18,9)%	
EBITA⁽²⁾	188,8	179,1	5,4%	335,2	332,5	0,8% ⁽⁴⁾
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,4%	5,3%		5,6%	5,7%	

⁽³⁾ Activités conservées de Hagemeyer.

⁽⁴⁾ La croissance de l'EBITA a été de 5,9% hors éléments favorables non récurrents du premier trimestre 2007.

Chiffre d'affaires

Au cours du premier trimestre 2008, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel s'est établi à 5 990,9 millions d'euros, en progression de 12,9 % par rapport au premier semestre 2007 et de 2,3 % en données comparables et à nombre de jours constant. Les acquisitions, nettes de cessions, ont représenté une augmentation du chiffre d'affaires de 830,9 millions d'euros, essentiellement liée à la transaction Hagemeyer, tandis que l'effet des variations de taux de change était négatif, à hauteur de 289,9 millions d'euros, essentiellement lié à la dépréciation du dollar US par rapport à l'euro. Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a progressé de 1,7 % en données comparables et à nombre de jours constant.

Le tableau ci-dessous analyse l'évolution de la croissance du chiffre d'affaires entre les premiers trimestres 2007 et 2008 en données réelles et celle en données comparables et à nombre de jours constant :

	Croissance 2008 vs. 2007		
	T1	T2	S1
Croissance en données comparables et à nombre de jours constant	3,1%	1,7%	2,3%
Effet du nombre de jours	(1,9)%	1,8%	0,2%
<i>Croissance organique</i>	(1) 1,2%	3,5%	2,5%
Croissance externe	1,3%	29,2%	15,7%
Change	(4,7)%	(6,2)%	(5,5)%
<i>Total des effets périmètre et change</i>	(2) (3,4)%	23,1%	10,2%
Croissance réelle (1) x (2)	(2,3)%	27,3%	12,9%

⁽¹⁾ Croissance organique composée avec les effets de périmètre et de change

L'augmentation des prix des câbles à base de cuivre qui constituent environ 20 % du chiffre d'affaires a représenté environ 0,4 % des 2,3 % de croissance du chiffre d'affaires du Groupe en données comparables et à nombre de jours constant.

Marge brute

Au cours du premier semestre 2008, le taux de marge brute s'est établi à 24,5 % du chiffre d'affaires contre 24,8 % sur le premier semestre 2007. En données comparables ajustées, le taux de marge brute s'est dégradé de 10 points de base et s'est établi à 24,5 % du chiffre d'affaires en 2008 contre 24,6 % en 2007. Retraité de l'effet favorable non récurrent résultant d'opérations commerciales spécifiques sur le premier trimestre 2007, le taux de marge brute est en progression de 20 points de base, reflétant ainsi la mise en œuvre d'initiatives opérationnelles relatives, notamment, à l'optimisation des approvisionnements et de la logistique ainsi qu'aux synergies dégagées avec Gexpro.

Frais administratifs et commerciaux

Le Groupe a poursuivi l'optimisation de sa structure de coûts durant cette période afin de s'adapter aux tendances actuelles d'activité. Ramenés au chiffre d'affaires, les frais administratifs et commerciaux ont connu une augmentation limitée, passant de 18,6 % sur le premier semestre 2007 à 18,9 % sur le premier semestre 2008, notamment en raison d'un effet mix lié à l'intégration sur le deuxième trimestre des activités conservées de Hagemeyer. En données comparables ajustées, ces frais ont augmenté de 2,5 % entre 2007 et 2008. Les charges de personnel n'ont progressé que de 1,4 % en données comparables ajustées grâce aux mesures de réduction des effectifs, notamment en Amérique du Nord. Au 30 juin 2008, les effectifs du Groupe s'élevaient à 34 004 personnes contre 34 554 au 31 décembre 2007 en données comparables, soit une diminution de 1,6 %. Sur le deuxième trimestre 2008, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 2,9 % par rapport au deuxième trimestre 2007, une amélioration de 10 points de base en pourcentage du chiffre d'affaires. Au cours du deuxième trimestre 2008, Rexel a continué à adapter sa structure de coûts aux Etats-Unis et commencé à mettre en œuvre des plans de réduction d'effectifs en Europe afin de répondre aux baisses d'activité dans certains pays, notamment en Espagne et au Royaume-Uni.

Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA)

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) s'est élevé à 335,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2008, en progression de 2,1 % par rapport au premier semestre 2007 en données publiées. En données comparables ajustées et après retraitement de l'effet favorable non récurrent sur le premier trimestre 2007 résultant d'opérations commerciales spécifiques, l'EBITA Ajusté a progressé de 5,9 % et la marge d'EBITA Ajusté de 20 points de base, passant de 5,4 % au premier semestre 2007 à 5,6 % au premier semestre 2008. Au deuxième trimestre 2008, l'EBITA Ajusté a progressé de 5,4 % en données comparables par rapport au

deuxième trimestre 2007 et s'est amélioré de 10 points de base en pourcentage du chiffre d'affaires, s'établissant à 5,4 % au deuxième trimestre 2008 contre 5,3 % au deuxième trimestre 2007.

Autres produits et autres charges

Sur le premier semestre 2008, les autres produits et autres charges se sont élevés à un produit net de 77,8 millions d'euros. Ils incluent à hauteur de 107,5 millions d'euros la plus-value de cession des activités en Allemagne à Sonepar, une plus-value de 10,0 millions d'euros sur la cession de centres logistiques en France, 22,2 millions d'euros de coûts de restructuration et 17,5 millions d'euros de charges relatives à l'attribution d'actions gratuites réalisée au mois d'avril 2007 concomitamment à l'introduction en Bourse de Rexel, ces dernières n'ayant pas d'impact sur la trésorerie du Groupe.

Résultat financier

Sur le premier semestre 2008, les charges financières nettes se sont établies à 83,0 millions d'euros (contre 263,2 millions d'euros sur la même période de 2007, dont 164,1 millions d'euros liés à la restructuration de la dette du Groupe suite à son introduction en bourse). Les charges financières nettes incluent 11,0 millions d'euros de charges non récurrentes liées aux opérations de restructuration de la dette du Groupe suite à l'acquisition de Hagemeyer au premier trimestre 2008 et 7,8 millions d'euros de gains de change au deuxième trimestre 2008 liés au remboursement des comptes courants des entités Sonepar de Hagemeyer. A partir du deuxième trimestre 2008, les conditions de financement incluent celles du nouveau Contrat de Crédit mis en place pour la transaction Hagemeyer.

Impôt

Le taux effectif d'impôt était de 21,4 % au 30 juin 2008 contre 43,5 % au 30 juin 2007.

Au premier semestre 2008, le taux d'impôt effectif incluait l'effet de la plus value non imposable liée au transfert à Sonepar de l'activité de Rexel en Allemagne. Retraité de l'effet de cette transaction non récurrente, le taux d'impôt effectif aurait été de 31 %, soit le niveau normatif annoncé.

Au premier semestre 2007, le taux d'impôt effectif incluait l'effet des charges non récurrentes liées à l'introduction en bourse de Rexel, notamment les charges non déductibles relatives au plan d'attribution gratuite d'actions. Retraité de cet effet, le taux d'impôt effectif se serait établi à 34 %.

Résultat net

Le résultat net s'est élevé à 259,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2008 à comparer à 19,0 millions d'euros sur le premier semestre 2007.

1.2.2 | Europe

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 juin			Semestre clos le 30 juin		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	2 005,2	1 263,0	58,8%	3 249,2	2 493,8	30,3%
Marge brute	503,2	342,7	46,8%	837,8	673,0	24,5%
Frais administratifs et commerciaux	(392,4)	(245,9)	59,6%	(643,4)	(489,0)	31,6%
EBITA ⁽¹⁾	110,8	96,8	14,6%	194,4	184,0	5,7%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,5%	7,7%		6,0%	7,4%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 juin Rexel + Hagemeyer ⁽²⁾			Semestre clos le 30 juin Hagemeyer ⁽²⁾ à partir du 1 ^{er} avril		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	2 005,2	1 925,1	4,2%	3 249,2	3 153,2	3,0%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			1,4%			2,3%
Marge brute	499,3	477,5	4,6%	838,8	814,2	3,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	24,9%	24,8%		25,8%	25,8%	
Frais administratifs et commerciaux	(390,0)	(375,8)	3,8%	(641,5)	(618,6)	3,7%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(19,5)%	(19,5)%		(19,7)%	(19,6)%	
EBITA⁽¹⁾	109,3	101,7	7,5%	197,3	195,6	0,9% ⁽³⁾
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,4%	5,3%		6,1%	6,2%	

⁽¹⁾ EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

⁽²⁾ Activités conservées de Hagemeyer.

⁽³⁾ La croissance de l'EBITA a été de 5,2% hors éléments favorables non récurrents du premier trimestre 2007.

Au cours du premier semestre 2008, le chiffre d'affaires en Europe a progressé de 30,3 % par rapport au premier semestre 2007 et s'est ainsi établi à 3 249,2 millions d'euros. Les acquisitions ont représenté une augmentation de 790,1 millions d'euros, essentiellement liée à l'acquisition de Hagemeyer, et les cessions une diminution de 114,4 millions d'euros, liée aux cessions de l'activité de Rexel en Allemagne et de la Société Kontakt Systeme en Suisse. L'effet défavorable de la variation des taux de changes s'est élevé à 16,3 millions d'euros. En données comparables et à nombre de jours constant, cette progression s'est établie à 2,3 % sur le premier semestre 2008 et à 1,4 % sur le deuxième trimestre, traduisant le ralentissement général du marché de la construction résidentielle neuve.

En France, le chiffre d'affaires s'est établi à 1 247,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2008, en progression de 2,6 % en données comparables et à nombre de jours constant. Le Groupe estime avoir eu une progression supérieure à celle du marché sur la période. Cette croissance a été particulièrement forte dans les segments des petits et moyens installateurs (environ 30 % du chiffre d'affaires). Les ventes à ces clients ont augmenté d'environ 6 % sur le premier semestre 2008. Par famille de produits, la croissance a été tirée plus particulièrement par l'appareillage du bâtiment, qui a crû d'environ 6 % au cours de la période. Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires a progressé de 1,9 % en données comparables et à nombre de jours constant.

Au Royaume-Uni, le chiffre d'affaires s'est établi à 384,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2008, en progression de 0,7 % en données comparables et à nombre de jours constant. Les enseignes historiques de Rexel ont enregistré une croissance limitée sur les six premiers mois de l'année, principalement liée au développement des projets commerciaux de petite et moyenne tailles, laquelle a compensé le léger recul des enseignes acquises de Hagemeyer. Dans un marché faiblissant, leur activité a été maintenue grâce à des projets commerciaux et publics et des ventes réalisées avec les clients petits et moyens. Sur le deuxième trimestre, le chiffre d'affaires a diminué de 0,7 % en données comparables et à nombre de jours constant, traduisant le ralentissement des marchés finaux résidentiel et commercial.

En Allemagne, le chiffre d'affaires s'est établi à 314,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2008, une progression de 3,4 % en données comparables et à nombre de jours constant. Cette performance traduit l'activité historique de Rexel en Allemagne pour le premier trimestre et celle acquise de Hagemeyer pour le deuxième. Au premier trimestre 2008, Rexel a enregistré une baisse de 1,1 % de son chiffre d'affaires en données comparables et à nombre de jours constant en raison d'un environnement difficile dans le sud du pays et d'une évolution négative des ventes de câbles. Au deuxième trimestre 2008, l'activité de Hagemeyer a enregistré une progression de 5,7 % de son chiffre d'affaires en données comparables et à nombre de jours constant, grâce au marché industriel alors que le marché de la construction résidentielle perdait de la vitesse. Les ventes aux clients industriels, qui représentent environ 30 % du chiffre d'affaires total, ont connu une croissance à deux chiffres au deuxième trimestre 2008. Cette performance est le résultat du développement de services à valeur ajoutée pour ce segment, à travers vingt centres de compétence industrielle en Allemagne, totalement dédiés à l'assistance des clients industriels.

En Scandinavie, le chiffre d'affaires s'est établi à 251,3 millions d'euros sur le premier semestre 2008, soit une progression de 10,5 % en données comparables et à nombre de jours constant. En Suède, Rexel estime que son activité a progressé plus vite que le marché grâce à sa capacité à saisir de grands projets et à se développer avec ses grands comptes. En Norvège, le marché ralentissait au deuxième trimestre 2008 mais se maintenait sur une croissance à deux chiffres sur le premier semestre. Les activités de Hagemeyer en Norvège ont connu une croissance supérieure à celle du marché avec les grands installateurs et les clients du secteur de la maintenance. Les activités en Finlande ont enregistré une croissance à deux chiffres grâce à de bons résultats avec les installateurs nationaux, les clients industriels, et grâce au gain de projets de services. Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires en Scandinavie a augmenté de 10,4 % en données comparables et à nombre de jours constant.

Au cours du premier semestre 2008, la marge brute s'est établie à 837,8 millions d'euros, en progression de 24,5 % par rapport au premier semestre 2007. En données comparables ajustées, le taux de marge brute est resté quasiment stable et représentait 25,8 % du chiffre d'affaires. Les améliorations structurelles ont été masquées par les effets favorables non récurrents du premier trimestre 2007. Retraitée de ces effets, la progression a été estimée à 20 points de base. Elle est le fruit de mix produits et clients plus favorables et de meilleures conditions d'achat. Au deuxième trimestre 2008, le taux de marge brute s'est amélioré de 10 points de base en données comparables ajustées par rapport au deuxième trimestre 2007, à 24,9 % du chiffre d'affaires. La baisse du taux de marge brute Ajustée entre le premier et le deuxième trimestres 2008 est essentiellement liée à un effet de mix suite à la consolidation des activités acquises de Hagemeyer à partir du deuxième trimestre.

Au cours du premier semestre 2008, les frais administratifs et commerciaux se sont établis à 643,4 millions d'euros, soit 19,8 % du chiffre d'affaires contre 19,6 % en 2007. En données comparables ajustées, ils ont augmenté de 3,7 %. Les synergies relatives aux frais administratifs et commerciaux entre Rexel et Hagemeyer ont été initiées et seront déployées dans les mois à venir. Les frais de personnel ont augmenté de 3,4 % en données comparables ajustées. Afin d'adapter les coûts à la situation économique et au niveau d'activité des différents pays, les effectifs ont été réduits de 1,4 % en données comparables par rapport au 31 décembre 2007, à 20 312 personnes au 30 juin 2008. Les charges de loyer et de maintenance des locaux ont crû au-delà de l'inflation du fait d'initiatives dans le domaine logistique et commercial. Dans le domaine logistique, la mise en place en Autriche d'un centre logistique national, le déménagement et l'amélioration de certains centres logistiques en France ainsi que la cession-bail de sept plates-formes logistiques d'une surface de 125 000 m² en France ont contribué à l'augmentation des charges. En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont été maintenus sous contrôle avec une augmentation de 3,8 % sur le deuxième trimestre.

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) s'est établi à 194,4 millions d'euros, en progression de 5,7 % par rapport au premier semestre 2007. En données comparables ajustées et retraitée de l'effet des éléments non récurrents du premier trimestre 2007, la croissance de l'EBITA Ajusté est estimée à 5,2%. Au deuxième trimestre 2008, l'EBITA a progressé de 7,5 % en données comparables ajustées par rapport au deuxième trimestre 2007 et le taux d'EBITA s'est amélioré de 10 points de base à 5,4 % du chiffre d'affaires.

1.2.3 | Amérique du Nord

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 juin			Semestre clos le 30 juin		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 087,5	1 244,0	(12,6)%	2 140,6	2 409,0	(11,1)%
Marge brute	238,4	274,7	(13,2)%	471,3	532,4	(11,5)%
Frais administratifs et commerciaux	(176,4)	(202,6)	(12,9)%	(362,5)	(410,8)	(11,7)%
EBITA ⁽¹⁾	62,0	72,1	(14,1)%	108,8	121,6	(10,5)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,7%	5,8%		5,1%	5,0%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 juin			Semestre clos le 30 juin		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 087,5	1 093,1	(0,5)%	2 140,6	2 146,5	(0,3)%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>(0,2)%</i>			<i>0,5%</i>
Marge brute	235,9	238,2	(1,0)%	468,1	475,7	(1,6)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	21,7%	21,8%		21,9%	22,2%	
Frais administratifs et commerciaux	(176,5)	(177,7)	(0,7)%	(362,6)	(365,6)	(0,8)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(16,2)%	(16,3)%		(17,0)%	(17,1)%	
EBITA⁽¹⁾	59,4	60,5	(1,9)%	105,5	110,1	(4,2)% ⁽²⁾
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,5%	5,5%		4,9%	5,1%	

⁽¹⁾ EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

⁽²⁾ La croissance de l'EBITA a été de 3,4% hors éléments favorables non récurrents du premier trimestre 2007.

Au cours du premier semestre 2008, le chiffre d'affaires de la zone Amérique du Nord s'est établi à 2 140,6 millions d'euros, en retrait de 11,1 % par rapport à 2007. Ce recul résulte essentiellement de l'évolution défavorable des taux de change entre l'euro et les dollars US et canadien, laquelle a eu un impact défavorable de 262,5 millions d'euros. En données comparables et à nombre de jours constant, il a progressé de 0,5 %. Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a reculé de 0,2 % en données comparables et à nombre de jours constant, notamment en raison du ralentissement du marché de la construction commerciale non lié au secteur résidentiel.

Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires s'est établi à 1 661,1 millions d'euros sur le premier semestre 2008, en progression de 0,2 % en données comparables et à nombre de jours constant. Le ralentissement du marché résidentiel c'est poursuivi tandis que d'autres marchés finaux commerciaux faiblissaient à leur tour au deuxième trimestre, comme mentionné ci-dessus. L'activité de construction commerciale a été principalement tirée par des projets publics et des projets dans l'éducation supérieure, tandis que le chiffre d'affaires continuait à croître sur le marché final industriel, notamment dans les secteurs de l'énergie et des matières premières.

Au Canada, le chiffre d'affaires s'est établi à 479,5 millions d'euros sur le premier semestre 2008, en progression de 1,7 % en données comparables et à nombre de jours constant. Le chiffre d'affaires a été affecté par une économie en ralentissement, particulièrement dans le secteur industriel, notamment en Ontario et au Québec, mais aussi dans les exploitations forestières de British Columbia. Les équipes commerciales ont pu se repositionner sur les secteurs en croissance au niveau régional et développer des services sur mesure afin de conquérir de nouveaux grands comptes industriels et des projets institutionnels. Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a progressé de 1,8 % en données comparables et à nombre de jours constant grâce à la capacité du Groupe à allouer ses forces commerciales sur les grands projets, tels que ceux de sables pétrolifères dans l'Alberta du sud et les projets institutionnels et commerciaux dans l'est du Canada et l'Ontario.

Au cours du premier semestre 2008, la marge brute a atteint 471,3 millions d'euros, soit un recul de 11,5 % par rapport à 2007, essentiellement imputable aux variations des cours de change contre l'euro. En données comparables ajustées, le taux de marge brute était en retrait de 30 points de base

et représentait 21,9 % du chiffre d'affaires sur le premier semestre 2008 contre 22,2 % sur le premier semestre 2007. Ce retrait s'explique notamment par les effets favorables non récurrents du premier trimestre. Retraité de ces effets, la progression a été estimée à 10 points de base. Elle a pour origine un meilleur contrôle et une discipline renforcée dans l'application des politiques tarifaires du Groupe et une amélioration de ses conditions d'achats. Au deuxième trimestre 2008, le taux de marge brute a reculé de 10 points de base en données comparables ajustées, de 21,8 % au deuxième trimestre 2007 à 21,7 % au deuxième trimestre 2008.

Les frais administratifs et commerciaux se sont établis à 362,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2008, soit 16,9 % du chiffre d'affaires, en amélioration de 20 points de base par rapport au premier semestre 2007. En données comparables ajustées, ils ont été réduits de 0,8 %. Les frais de personnel étaient en recul de 3,2 % en données comparables ajustées en raison des réductions d'effectifs intervenues à partir du deuxième trimestre 2007 et qui se sont poursuivies sur le premier semestre 2008 afin de s'adapter aux tendances actuelles de chiffre d'affaires. Les effectifs de l'activité de distribution de matériel électrique ont ainsi été réduits de 3,6 % par rapport au 31 décembre 2007 passant de 9 112 personnes à 8 783 personnes au 30 juin 2008 en données comparables. Sur le deuxième trimestre 2008, les frais administratifs et commerciaux ont été réduits de 0,7 % par rapport au deuxième trimestre 2007 en données comparables ajustées.

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) s'est ainsi établi à 108,8 millions d'euros sur le premier semestre 2008, en retrait de 10,5 % par rapport au premier semestre 2007, retrait essentiellement lié aux évolutions des taux de change. En données comparables ajustées et retraitée de l'effet des éléments favorables non récurrents du premier trimestre 2007, la croissance de l'EBITA est estimée à 3,4 % grâce à la progression de la marge brute sur le premier trimestre et à l'évolution maîtrisée des frais. Sur le deuxième trimestre 2008, l'EBITA s'est contracté de 1,9 % en données comparables ajustées par rapport au deuxième trimestre 2007, mais s'est maintenu à 5,5 % du chiffre d'affaires.

1.2.4 | Asie-Pacifique

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 juin			Semestre clos le 30 juin		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	246,1	205,7	19,7%	448,4	372,2	20,5%
Marge brute	60,2	52,5	14,5%	111,4	96,6	15,3%
Frais administratifs et commerciaux	(41,0)	(37,5)	9,0%	(80,0)	(72,0)	11,1%
EBITA ⁽¹⁾	19,2	15,0	28,4%	31,4	24,6	27,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	7,8%	7,3%		7,0%	6,6%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 juin			Semestre clos le 30 juin		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	246,1	221,4	11,2%	448,4	413,3	8,5%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			8,7%			8,5%
Marge brute	59,6	55,5	7,4%	111,1	104,8	6,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	24,2%	25,1%		24,8%	25,4%	
Frais administratifs et commerciaux	(40,9)	(40,1)	2,0%	(80,0)	(78,5)	2,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(16,6)%	(18,1)%		(17,9)%	(19,0)%	
EBITA⁽¹⁾	18,7	15,4	21,3%	31,1	26,3	18,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	7,6%	7,0%		6,9%	6,4%	

⁽¹⁾ EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

Le chiffre d'affaires de la zone Asie-Pacifique a enregistré une progression de 20,5 % au cours du premier semestre 2008 par rapport au premier semestre 2007 à 448,4 millions d'euros. En données comparables et à nombre de jours constant, cette progression s'est établie à 8,5 %. Le chiffre d'affaires a progressé de 8,7 % en données comparables et à nombre de jours constant au deuxième trimestre 2008 par rapport au deuxième trimestre 2007.

Au cours du premier semestre 2008, le chiffre d'affaires en Australie s'est établi à 315,5 millions d'euros, soit une progression de 8,6 % par rapport à 2007 en données comparables et à nombre de jours constant. Rexel considère avoir progressé plus rapidement que le marché australien grâce au dynamisme des secteurs industriel et minier et à un niveau satisfaisant de construction non résidentielle sur les six premiers mois de l'année. La croissance du chiffre d'affaires a été particulièrement soutenue dans les états du Queensland, de New South Wales et de Western Australia. Les grands comptes industriels et les grands installateurs nationaux ont été les principaux moteurs de la croissance au premier semestre 2008. Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a progressé de 8,9 % en données comparables et à nombre de jours constant. La dynamique observée au premier trimestre de l'année s'est maintenue et l'intégration de EIW récemment acquise dans les états de New South Wales et de Western Australia a été poursuivie avec succès.

En Nouvelle-Zélande, le chiffre d'affaires s'est établi à 67,4 millions d'euros, en baisse de 1,1 % en données comparables et à nombre de jours constant par rapport à 2007 dans un environnement économique marqué par la baisse du marché de la construction résidentielle et commerciale.

En Asie, le chiffre d'affaires s'est établi à 65,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2008, en progression de 19,8 % en données comparables et à nombre de jours constant, illustrant le développement rapide des différentes enseignes du Groupe. Les segments de l'éclairage et des automatismes ainsi que les clients tableautiers ont été les principaux moteurs de cette croissance. Rexel a signé en janvier 2008 un accord portant sur l'acquisition de la société Suzhou Xidian, dont la réalisation est soumise à l'approbation des autorités compétentes.

Au cours du premier semestre 2008, la marge brute a progressé de 15,3 % à 111,4 millions d'euros. En données comparables ajustées, le taux de marge brute s'est dégradé de 60 points de base, en

raison d'un fort développement en Asie où les marges sont plus faibles (effet de mix) et d'une baisse de la marge brute en Australie (plus de projets à plus faible marge, mais également à moindres coûts). Au deuxième trimestre, la marge brute a reculé pour les mêmes raisons.

Les frais administratifs et commerciaux se sont établis à 80,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2008, soit 17,8 % du chiffre d'affaires contre 19,4 % sur le premier semestre 2007. En données comparables ajustées, ils ont progressé de 2,0 % par rapport au premier semestre 2007, tandis que le chiffre d'affaires augmentait de 8,5 %. Les frais de personnel ont augmenté de 5,0 % en données comparables ajustées. Les effectifs sont passés de 2 700 personnes au 31 décembre 2007 à 2 753 personnes au 30 juin 2008 en données comparables. Au deuxième trimestre 2008, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 2,0 % en données comparables ajustées, traduisant un contrôle des coûts efficace dans un contexte de forte croissance du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) s'est ainsi établi à 31,4 millions d'euros sur le premier semestre 2008, en progression de 27,5 % par rapport à 2007. En données comparables ajustées, il a progressé de 18,0 %, passant à 6,9 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2008 contre 6,4 % au premier semestre 2007. Au deuxième trimestre 2008, l'EBITA a progressé de 21,3 % en données comparables ajustées par rapport au deuxième trimestre 2007, une amélioration de 60 points de base en pourcentage du chiffre d'affaires, de 7,0 % au deuxième trimestre 2007 à 7,6 % au deuxième trimestre 2008.

1.2.5 | Autres marchés & activités

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 juin			Semestre clos le 30 juin		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	135,9	15,9	754,7%	152,7	29,8	412,4%
Marge brute	39,1	6,6	492,4%	47,5	12,8	271,1%
Frais administratifs et commerciaux	(38,6)	(7,7)	401,3%	(47,1)	(15,0)	214,0%
EBITA ⁽¹⁾	0,5	(1,1)	(145,5)%	0,4	(2,2)	(118,2)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	0,4%	(6,9)%		0,3%	(7,5)%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 juin Rexel + Hagemeyer ⁽²⁾			Semestre clos le 30 juin Hagemeyer ⁽²⁾ à partir du 1 ^{er} avril		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	135,9	118,7	14,5%	152,7	132,8	14,9%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			11,2%			12,1%
Marge brute	39,2	34,7	13,2%	47,4	40,9	16,2%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	28,8%	29,1%		31,0%	30,8%	
Frais administratifs et commerciaux	(37,8)	(33,2)	14,0%	(46,1)	(40,4)	14,2%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(27,9)%	(27,8)%		(30,4)%	(30,5)%	
EBITA⁽¹⁾	1,4	1,5	(2,4)%	1,3	0,5	199,2%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	1,1%	1,3%		0,9%	0,3%	

⁽¹⁾ EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

⁽²⁾ Activités conservées de Hagemeyer.

Les Autres marchés & activités incluent ACE, la division *Agencies / Consumer Electronics* acquise dans le cadre de la transaction Hagemeyer, à partir du deuxième trimestre 2008, qui représentait 3,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur ce trimestre, le Chili, qui représentait moins de 0,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur le deuxième trimestre 2008 et certaines activités commerciales pilotées par le Groupe (Bizline, Citadel et Conectis). Les frais généraux non affectés du Groupe (principalement les frais de personnel et les loyers relatifs au siège) sont également inclus dans ce segment, de même que l'élimination des opérations intervenues entre les zones géographiques.

Au deuxième trimestre 2008, la division *Agencies / Consumer Electronics* a enregistré une augmentation de son chiffre d'affaires de 12,4 % en données comparables et à nombre de jours constant par rapport à 2007, essentiellement sur l'Asie et aux Pays-Bas. L'activité d'agence en Asie, centrée sur la vente de produits de luxe dans les magasins de détail, a enregistré une solide croissance. Plusieurs nouveaux contrats ont été remportés à Hong Kong et en Corée du Sud. L'activité aux Pays-Bas a connu une forte progression liée aux ventes d'écrans plats du fait de la Coupe d'Europe de football. En Australie, la croissance a été tirée par les ventes de caméscopes®.

1.3 | Résultats consolidés pro forma du Groupe Rexel

Le compte de résultat pro forma au titre des premiers semestres 2008 et 2007 a été préparé afin de traduire les effets (i) de la réalisation de l'offre publique d'achat portant sur l'intégralité des actions et obligations de Hagemeyer, (ii) de la réalisation des cessions et échanges d'actifs convenus avec Sonepar et (iii) de la cession des activités de distribution de matériel électrique de Hagemeyer en Irlande, comme si ces événements étaient intervenus au 1^{er} janvier 2008. Les hypothèses et méthodes retenues pour son établissement sont exposées dans le chapitre 20.2 du document de référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2008 sous le numéro R.08-046. Le compte de résultat pro forma au titre du premier semestre 2007 a de plus été établi en utilisant les mêmes taux de change que ceux utilisés pour le premier semestre 2008 (taux moyens sur la période).

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin		
	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	6 861,9	6 675,8	2,8%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			3,0%
Marge brute	1 667,9	1 633,0	2,1%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	24,3%	24,4%	
Frais administratifs et commerciaux	(1 324,0)	(1 286,2)	2,9%
Résultat opérationnel avant autres produits et charges (EBITA)	343,9	346,8	(0,8)%
EBITA Ajusté	350,5	349,7	0,2% ⁽¹⁾
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,1%	5,2%	

⁽¹⁾ La croissance de l'EBITA a été de 5,0% hors éléments favorables non récurrents du T1 2007.

La comparaison de la performance du Groupe entre les deux périodes est affectée par l'effet favorable non récurrent résultant d'opérations commerciales spécifiques sur le premier trimestre 2007. Retraitée de cet effet, la progression de l'EBITA Ajusté se serait établie à 5,0 %, soit une amélioration de 10 points de base en pourcentage du chiffre d'affaires.

1.3.1 | Réconciliation du compte de résultat consolidé de Rexel publié avec le compte de résultat consolidé pro forma

La colonne Hagemeyer présentée dans les tableaux ci-dessous correspond à l'impact des entités de Hagemeyer à l'exclusion de celles devant être cédées à Sonepar et des activités de Hagemeyer en Irlande devant être cédées. Cette colonne inclut également l'impact de la cession à Sonepar des activités historiques de Rexel en Allemagne et de l'acquisition de l'activité de Sonepar en Suède.

Premier semestre 2008 (en millions d'euros)	Autres retraitements liés aux Opérations			Pro forma
	Rexel	Hagemeyer		
Chiffre d'affaires	5 990,9	871,0	-	6 861,9
Coût des ventes	(4 522,8)	(671,2)	-	(5 194,0)
Marge brute	1 468,1	199,8	-	1 667,9
Marge brute Ajustée	1 465,4	203,3	-	1 668,7
Frais administratifs et commerciaux	(1 133,1)	(187,9)	(3,0)	(1 324,0)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges (EBITA)	335,0	11,9	(3,0)	343,9
EBITA Ajusté	335,2	15,3	-	350,5
Autres produits et charges	77,8	(14,2)	-	63,6
Résultat opérationnel	412,8	(2,3)	(3,0)	407,5
Part dans les résultats des entreprises associées	-	0,6	-	0,6
Charges financières nettes	(83,0)	(0,3)	(11,1)	(94,4)
Résultat net avant impôt	329,8	(2,0)	(14,1)	313,7
Charge d'impôt sur le résultat	(70,4)	7,4	(2,6)	(65,6)
Résultat net	259,4	5,4	(16,7)	248,1
Amortissements	(46,1)	(7,8)	(3,0)	(56,9)

1.3.2 | Résultats pro forma par zone géographique

Le tableau suivant présente la ventilation par zone géographique du chiffre d'affaires, de la marge brute Ajustée et de l'EBITA Ajusté pro forma pour le premier semestre 2008. L'EBITA Ajusté correspond à l'EBITA avant amortissement des actifs incorporels résultant de l'allocation envisagée du prix d'acquisition de Hagemeyer, retraité de l'estimation de l'effet non récurrent des variations du prix des câbles à base de cuivre.

Premier semestre 2008 (en millions d'euros)	Autres marchés & activités				Total pro forma
	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique		
Chiffre d'affaires	4 022,1	2 140,6	448,4	250,8	6 861,9
Marge brute Ajustée	1 015,2	468,1	111,1	74,3	1 668,7
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	25,2%	21,9%	24,8%	29,6%	24,3%
EBITA Ajusté	211,3	105,5	31,1	2,6	350,5
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,3%	4,9%	6,9%	1,0%	5,1%

Le chiffre d'affaires pro forma du premier semestre se décompose de la manière suivante :

	En millions d'euros	Variation 2008 vs. 2007	
		Nombre de jours réel	Nombre de jours constant
Total Groupe	6 861,9	2,8%	3,0%
Europe	4 022,1	3,1%	3,1%
Dont:			
France	1 247,0	2,6%	2,6%
Royaume-Uni	618,4	0,3%	0,3%
Allemagne	415,2	9,2%	8,3%
Scandinavie	477,2	10,7%	10,0%
Amérique du Nord	2 140,6	(0,3)%	0,5%
Asie - Pacifique	448,4	8,5%	8,5%
Autres marchés & activités	250,8	15,9%	15,4%

1.4 | Risques et incertitudes pour le second semestre 2008

Les facteurs de risque exposés dans le Document de référence¹ sont réitérés.

1.5 | Perspectives pour l'exercice 2008

Face à la poursuite du ralentissement des marchés de la construction aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe, Rexel continue à se concentrer sur l'ajustement de ses structures de coûts. Dans le même temps, Rexel accélère les gains tirés de sa nouvelle dimension européenne et affecte ses ressources aux segments de marché les plus porteurs.

Dans ce contexte, Rexel confirme ses objectifs pour l'année 2008 présentés le 31 mars, à savoir :

- Une croissance limitée du chiffre d'affaires en incluant des acquisitions sélectives, par rapport au chiffre d'affaires 2007 Retraité² ;
- Une marge d'EBITA Ajusté comparable au niveau de 2007 Retraité² de 5,4% ;
- Un besoin en fonds de roulement exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires et un ratio d'endettement net rapporté à l'EBITDA Ajusté en direction des objectifs à moyen terme respectifs de 12,5% du chiffre d'affaires et 2x à 3x l'EBITDA Ajusté.

¹ Cf. chapitre 4 du Document de référence n°R.08-046 enregistré auprès de l'AMF le 30 avril 2008.

² Sur base de la réalisation au 1^{er} avril 2008 de l'offre publique d'achat portant sur l'intégralité des actions et obligations de Hagemeyer, des cessions et échanges d'actifs convenus avec Sonepar et de la cession des activités de distribution de matériel électrique de Hagemeyer en Irlande.

2. | TRESORERIE ET CAPITAUX DU GROUPE

2.1 | Flux de trésorerie du Groupe aux 30 juin 2008 et 30 juin 2007

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie de Rexel pour les trimestres et semestres clos les 30 juin 2008 et 30 juin 2007.

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie d'exploitation ⁽¹⁾	209,5	194,4	363,3	354,8
Intérêts (a)	(51,8)	(110,9)	(81,4)	(165,2)
Impôts (a)	(33,2)	15,8	(57,6)	2,8
Variation du besoin en fonds de roulement	26,4	(11,6)	(22,1)	(7,6)
Flux nets des activités opérationnelles (b)	150,9	87,7	202,2	184,8
Flux nets des activités d'investissement	1 538,5	(21,4)	(1 392,3)	(5,5)
<i>Dont immobilisations opérationnelles</i> ⁽²⁾ (c)	0,3	(15,7)	16,9	16,6
Flux nets des activités de financement	(1 454,5)	143,2	1 503,6	71,2
Variation nette de la trésorerie	234,9	209,5	313,5	250,5
Trésorerie disponible après investissements nets				
(« Free cash flow ») :				
- avant intérêts et impôts (b) – (a) + (c)	236,2	167,1	358,1	363,8
- après intérêts et impôts (b) + (c)	151,2	72,0	219,1	201,4
⁽¹⁾ Avant intérêts, impôts et variation du besoin en fonds de roulement.				
⁽²⁾ Nettes des cessions.				

2.1.1 | Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles

Les flux nets provenant des activités opérationnelles ont représenté une ressource de 202,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2008 contre 184,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2007. Au deuxième trimestre 2008, les flux nets provenant des activités opérationnelles ont représenté une ressource de 150,9 millions d'euros contre 87,7 millions d'euros au deuxième trimestre 2007.

Flux de trésorerie d'exploitation

Les flux de trésorerie d'exploitation avant intérêts, impôts et variation du besoin en fonds de roulement ont augmenté entre les premiers semestres de 2007 et 2008, passant de 354,8 millions d'euros en 2007 à 363,3 millions d'euros en 2008, grâce au niveau élevé de résultat opérationnel avant autres produits et autres charges et avant amortissements (EBITDA) atteint en 2008. Ce dernier a progressé de 362,1 millions d'euros au premier semestre 2007 à 381,1 millions d'euros au premier semestre 2008.

Intérêts et impôts

Au cours du premier semestre 2008, les intérêts versés se sont élevés à 81,4 millions d'euros contre 165,2 millions d'euros en 2007. Le premier semestre 2007 incluait 89,6 millions d'euros payés le 4 avril 2007 au titre de la prime de remboursement de l'Obligation Senior Subordonnée intervenu dans le cadre du refinancement du Groupe suite à son introduction en bourse. A partir du deuxième trimestre 2008, les conditions de financement incluent celles du nouveau Contrat de Crédit mis en place pour l'opération Hagemeyer.

Au cours du premier semestre 2008, 57,6 millions d'euros ont été payés au titre de l'impôt sur les bénéfices contre 2,8 millions d'euros reçus durant le premier semestre 2007. Le deuxième trimestre 2007 incluait un remboursement non récurrent d'impôt par les autorités françaises pour un montant de 53,4 millions d'euros.

Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement a représenté un emploi net de 22,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2008, contre 7,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2007. Cette utilisation est notamment due à l'augmentation du besoin en fonds de roulement non opérationnel affecté favorablement au 31 décembre 2007 par 20 points de base d'éléments non récurrents. En pourcentage du chiffre d'affaires des 12 derniers mois, le besoin en fonds de roulement est passé de 13,3 % au 30 juin 2007 à 12,5 % au 30 juin 2008. Cette amélioration de 80 points de base inclut à hauteur de 30 points de base l'impact des coûts d'acquisition et autres éléments non récurrents relatifs à l'acquisition de Hagemeyer.

2.1.2 | Trésorerie nette provenant des activités d'investissement

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement comprend les acquisitions et les cessions d'immobilisations ainsi que les investissements financiers. Elle représentait un emploi de 1 392,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2008 contre 5,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2007.

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2008	2007	2008	2007
Acquisitions d'immobilisations opérationnelles ⁽¹⁾	0,3	(15,7)	16,9	16,6
Acquisitions d'immobilisations financières ⁽¹⁾	684,6	(6,0)	(2 262,8)	(24,6)
Variation nette des placements à long terme	853,6	0,3	853,6	2,5
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	1 538,5	(21,4)	(1 392,3)	(5,5)

⁽¹⁾ Nettes des cessions.

Acquisitions et cessions d'immobilisations

Le montant des acquisitions d'immobilisations net des cessions a représenté une ressource de trésorerie de 16,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2008 contre une ressource de 16,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2007.

Au cours du premier semestre 2008, les dépenses brutes d'investissement ont représenté 48,3 millions d'euros, soit 0,8 % du chiffre d'affaires de la période, dont 12,3 millions d'euros étaient consacrés aux systèmes d'information, 16,8 millions d'euros à la rénovation des agences existantes et à l'ouverture de nouvelles agences, 9,9 millions d'euros à la logistique et 1,6 million d'euros d'autres investissements. La variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations s'est élevée à 7,7 millions d'euros, majorant d'autant les investissements de la période. Les cessions d'immobilisations se sont élevées à 65,2 millions d'euros, comprenant principalement une opération de cession-bail portant sur 7 centres logistiques en France, réalisée sur le premier semestre 2008 pour un montant de 62,9 millions d'euros.

Au cours du premier semestre 2007, les dépenses brutes d'investissement avaient représenté 32,9 millions d'euros, soit 0,6 % du chiffre d'affaires de la période, dont 11,9 millions d'euros étaient consacrés aux systèmes d'information, 12,7 millions d'euros à la rénovation des agences existantes et à l'ouverture de nouvelles agences, 6,0 millions d'euros à la logistique et 1,3 million d'euros d'autres investissements. La variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations s'était élevée à 1,0 million d'euros, majorant d'autant les investissements de l'année. Les cessions d'immobilisations s'étaient élevées à 49,5 millions d'euros, comprenant principalement une opération de cession-bail en Suisse pour un montant de 46,3 millions d'euros (42,5 millions d'euros net des impôts et taxes correspondants).

Investissements financiers

Les investissements financiers ont représenté un emploi net de 2 262,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2008 contre 24,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2007.

Au premier semestre 2008, les sorties de trésorerie au titre des investissements financiers comprenaient principalement la réalisation de l'offre sur Hagemeyer pour un montant de 3 043,8 millions d'euros nets de la trésorerie acquise. La cession des entités Sonepar au mois de juin 2008 s'est traduite par une entrée de liquidités de 730,5 millions d'euros. La ressource nette provenant de l'échange d'actifs comprenait 177,1 millions d'euros de ressources au titre de la cession des activités de Rexel en Allemagne et 84,3 millions d'euros d'utilisation pour l'acquisition des activités de Sonepar en Suède. Les autres investissements sont constitués de l'acquisition de Beacon aux Etats-unis pour un montant de 20,1 millions de dollars (12,1 millions d'euros), 7,3 millions d'euros relatifs à une clause de complément de prix pour l'acquisition de Huazhang en Chine et un ajustement de prix de 2,7 millions d'euros concernant la société EIW en Australie.

Au cours du premier semestre 2007, les investissements financiers comprenaient principalement un ajustement de prix payé en mars 2007 et relatif à l'acquisition de Gexpro pour un montant de 9,7 millions de dollars (7,7 millions d'euros), ainsi que l'acquisition de APPRO 5 en France pour un montant de 6,7 millions d'euros, de Clearlight Electrical au Royaume-Uni pour 5,2 millions de livres (7,0 millions d'euros) et de Tri-Valley Electric Supply aux Etats-Unis pour 1,4 million de dollars (1,1 million d'euros).

Variation des placements à long terme

La variation des placements à long terme s'est élevée à 853,6 millions d'euros de ressources au cours du premier semestre 2008 contre une ressource nette de 2,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2007.

La ressource nette enregistrée au premier semestre 2008 traduisait pour l'essentiel le remboursement des comptes courant inter sociétés des entités Sonepar pour un montant de 853,1 millions d'euros.

La ressource nette enregistrée au premier semestre 2007 correspondait principalement au remboursement d'une partie du gage espèces consenti en garantie d'une facilité de crédit en Australie.

2.1.3 | Trésorerie nette provenant des activités de financement

La trésorerie nette provenant des activités de financement comprend les remboursements de la dette financière, l'émission d'actions et le paiement de dividendes.

Au cours du premier semestre 2008, les activités de financement se sont traduites par des ressources nettes pour un montant de 1 503,6 millions d'euros. La variation nette des lignes de crédit s'est élevée à 1 621,5 millions d'euros et se décomposait entre le tirage du nouveau Contrat de Crédit Senior pour un montant net de coûts de transaction de 4 244,5 millions d'euros qui ont permis l'acquisition des titres et obligations de Hagemeyer pour 3 145,8 millions d'euros ainsi que le remboursement du Contrat de Crédit Senior 2007 de 930,0 millions d'euros et le refinancement de la dette Hagemeyer pré-acquisition de 260,0 millions d'euros. En juin 2008, un remboursement de 1 400 millions d'euros au titre du Contrat de Crédit Senior a été effectué suite à la cession de certaines activités de Hagemeyer à Sonepar. En mai 2008, Rexel avait remboursé les obligations émises en 1998 pour un montant net de 45,7 millions d'euros correspondant au nominal de l'émission obligataire. Les paiements relatifs aux opérations de crédit-bail se sont élevés à 44,6 millions d'euros et les programmes de cession de créances commerciales ont augmenté de 23,3 millions d'euros. En juin 2008, un dividende de 0,37 euro a été payé aux actionnaires pour un montant total de 94,4 millions d'euros.

Au cours du premier trimestre 2007, les activités de financement s'étaient traduites par des entrées de liquidités pour un montant net de 71,2 millions d'euros. L'introduction en bourse intervenue sur le deuxième trimestre 2007 a généré un produit d'émission d'actions net des coûts d'introduction de 1 012,3 millions d'euros tandis que 1 300,0 millions d'euros ont été tirés sur le contrat de Crédit Senior 2007 nouvellement mis en place. Ces ressources ont permis le remboursement des Obligations Senior Subordonnées d'un montant de 600,0 millions d'euros, ainsi que le remboursement intégral du contrat de Crédit Senior 2005. Par ailleurs, les paiements relatifs aux opérations de crédit-bail se sont élevés à 15,5 millions d'euros.

2.2 | Sources de financement du Groupe

Au-delà de l'utilisation de ses capitaux propres, le Groupe se finance principalement au moyen de lignes de crédit multilatérales, d'emprunts obligataires et de cessions de créances commerciales. Au 30 juin 2008, l'endettement net consolidé de Rexel s'établissait à 3 147,0 millions d'euros et s'analysait comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2008			31 décembre 2007		
	Non		Total	Non		Total
	Courant	courant		Courant	courant	
Emprunts obligataires	-	-	-	54,8	-	54,8
Dette senior	250,0	2 633,7	2 883,7	-	960,6	960,6
Titrisation	-	942,1	942,1	-	1 012,1	1 012,1
Emprunt auprès des établissements de crédit	8,5	6,0	14,5	5,9	5,0	10,9
Concours bancaires et autres emprunts	130,1	-	130,1	45,1	-	45,1
Location financement	20,5	27,0	47,5	16,9	37,5	54,4
Moins coûts de transaction	-	(47,0)	(47,0)	-	(16,1)	(16,1)
Total des dettes financières et intérêts courus	409,1	3 561,8	3 970,9	122,7	1 999,1	2 121,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(823,9)			(515,2)
Endettement financier net			3 147,0			1 606,6

La variation entre les deux périodes est essentiellement liée au financement de l'offre réalisée sur les actions et obligations de Hagemeyer (cf. note 11 – « Endettement financier » des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2008 du groupe Rexel).

Dans le cadre du financement de cette acquisition, Rexel a également refinancé son endettement pré-existant à la date d'acquisition ainsi que celui de Hagemeyer et a souscrit un nouveau contrat de crédit senior d'un montant total de 5,4 milliards d'euros (le « Nouveau Contrat de Crédit ») dont les caractéristiques sont décrites en note 11 des états financiers au 30 juin 2008. Ce contrat est notamment soumis à une clause relative au respect par Rexel d'un niveau maximum du ratio d'endettement calculé comme le rapport de la dette nette à l'EBITDA consolidé.

La dette nette est calculée au taux moyen des douze derniers mois.

L'EBITDA consolidé se réfère à l'EBITDA ajusté de l'effet non-récurrent de l'évolution du prix des câbles à base de cuivre des douze derniers mois.

Au 30 juin 2008, date du premier test, le ratio d'endettement était de 3,63 à comparer à la limite de 4,9.

II. Etats financiers consolidés intermédiaires résumés

SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé	29
Bilan consolidé	30
Tableau des flux de trésorerie	31
Etat des profits et pertes comptabilisés	32
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	33
Notes annexes aux états financiers consolidés	34
1. Informations générales	34
2. Principales méthodes comptables	34
3. Regroupements d'entreprises et pro forma	36
4. Information sectorielle	42
5. Frais administratifs et commerciaux	43
6. Autres produits et charges	43
7. Charges financières nettes	45
8. Impôt sur les bénéfices	46
9. Résultats par action	46
10. Paiements fondés sur des actions	47
11. Endettement financier	48
12. Risques de marché et Instruments financiers	54
13. Litiges et passifs éventuels	56
14. Saisonnalité	59
15. Evénements postérieurs au 30 juin 2008	60
16. Information trimestrielle	61

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Période close le 30 juin	
		2008	2007
Chiffre d'affaires	4	5 990,9	5 304,8
Coût des ventes		(4 522,8)	(3 990,0)
Marge brute		1 468,1	1 314,8
Frais administratifs et commerciaux	5	(1 133,1)	(986,8)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges		335,0	328,0
Autres produits	6	118,5	4,0
Autres charges	6	(40,7)	(35,2)
Résultat opérationnel		412,8	296,8
Produits financiers		39,9	21,4
Coût de l'endettement financier		(93,0)	(109,0)
Charges financières liées au refinancement		(11,0)	(164,1)
Autres charges financières		(18,9)	(11,5)
<i>Charges financières (nettes)</i>	7	<i>(83,0)</i>	<i>(263,2)</i>
Résultat net avant impôt		329,8	33,6
Charge d'impôt sur le résultat	8	(70,4)	(14,6)
Résultat net		259,4	19,0
Dont :			
Résultat net - Part du Groupe		258,7	18,8
Résultat net - Part des minoritaires		0,7	0,2
Résultat net par action :	9		
Résultat de base par action (en euros)		1,01	0,10
Résultat dilué par action (en euros)		0,99	0,10

Bilan consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30 juin 2008	31 décembre 2007
Actif			
Goodwill	3	3 735,1	2 608,3
Immobilisations incorporelles		993,7	686,0
Immobilisations corporelles		340,1	272,1
Actifs financiers non courants	3	169,8	76,8
Actifs d'impôts différés		250,5	127,4
Total des actifs non courants		5 489,2	3 770,6
Stocks		1 452,7	1 143,2
Créances clients		2 639,6	2 018,5
Créances d'impôt courant		3,6	1,4
Autres actifs		481,8	422,6
Actifs destinés à être cédés		16,1	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.1	823,9	515,2
Total des actifs courants		5 417,7	4 100,9
Total des actifs		10 906,9	7 871,5
Capitaux propres			
Capital social		1 280,0	1 280,0
Prime d'émission		1 409,9	1 409,9
Réserves		676,3	531,4
Total des capitaux propres part du groupe		3 366,2	3 221,3
Intérêts minoritaires		30,0	6,0
Total des capitaux propres		3 396,2	3 227,3
Dettes			
Dettes financières (part à long terme)	11.1	3 561,8	1 999,1
Avantages du personnel		220,5	125,6
Passifs d'impôts différés		270,5	161,5
Provisions et autres passifs non courants		165,4	52,8
Total des passifs non courants		4 218,2	2 339,0
Dettes financières (part à court terme)	11.1	400,0	118,1
Intérêts courus	11.1	9,1	4,6
Dettes fournisseurs		2 209,3	1 659,3
Dettes d'impôt courant		56,3	24,0
Autres dettes		617,8	499,2
Total des passifs courants		3 292,5	2 305,2
Total des passifs		7 510,7	4 644,2
Total des passifs et des capitaux propres		10 906,9	7 871,5

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(en millions d'euros)	Note	Période close le 30 juin	
		2008	2007
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat opérationnel		412,8	296,8
Amortissements et dépréciation d'actifs		46,1	38,1
Avantages au personnel		(4,3)	(1,2)
Variation des autres provisions		5,5	(3,2)
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie (1)		(96,8)	24,3
Intérêts payés		(81,4)	(165,2)
Impôt payé		(57,6)	2,8
<i>Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement</i>		<i>224,3</i>	<i>192,4</i>
Variation des stocks		16,7	(63,0)
Variation des créances clients		(100,8)	(76,8)
Variation des dettes fournisseurs		86,4	126,0
Variations des autres créances et autres dettes		(24,3)	6,2
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>		<i>(22,0)</i>	<i>(7,6)</i>
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		202,3	184,8
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(48,3)	(32,9)
Produits de cession d'immobilisations corporelles	6.1	65,2	49,5
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	3	(3 155,2)	(27,7)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée		892,4	3,1
Variation des placements à long terme		853,6	2,5
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(1 392,3)	(5,5)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Produits de l'émission d'action			1 012,8
Rachat d'actions propres		(2,2)	(2,7)
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes financières	11.4	1 621,5	(927,1)
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	11.4	23,3	3,9
Remboursement des dettes résultant des contrats de location-financement	11.4	(44,6)	(15,5)
Dividendes versés		(94,4)	(0,2)
Trésorerie nette provenant des activités de financement		1 503,6	71,2
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		313,6	250,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		515,2	473,1
Effet de la variation des taux de change et autres éléments de réconciliation		(4,9)	(4,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		823,9	719,3

(1) Incluant les plus ou moins values de cession présentées en note 6

Etat des profits et pertes comptabilisés

(en millions d'euros)	Période close le 30 juin	
	2008	2007
Résultat net	259,4	19,0
Ecarts de conversion	(45,1)	22,1
Couvertures de flux de trésorerie (net d'impôt)	9,4	7,2
Titres disponibles à la vente (net d'impôt)	0,3	-
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>(35,4)</i>	<i>29,3</i>
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	224,0	48,3
Dont :		
Part du Groupe	223,3	48,1
Intérêts minoritaires	0,7	0,2

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Résultats accumulés non distribués	Réserve de conversion	Juste valeur	Actions propres	Total attribuable au groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Au 1er janvier 2007	630,5	1,6	333,3	5,3	12,3	-	983,0	5,6	988,6
Ecart de conversion			(24,1)				(24,1)	(0,1)	(24,2)
Couvertures de flux de trésorerie					(6,9)		(6,9)		(6,9)
Titres disponibles à la vente			(0,3)				(0,3)		(0,3)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(0,3)	(24,1)	(6,9)	-	(31,3)	(0,1)	(31,4)
Résultat net			143,0				143,0	0,5	143,5
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	142,7	(24,1)	(6,9)	-	111,7	0,4	112,1
Augmentation de capital	649,5	1 408,3	14,7				2 072,5		2 072,5
Paiements fondés sur des actions			62,4			(8,3)	62,4		62,4
Actions propres						(8,3)	(8,3)		(8,3)
Intérêts minoritaires des sociétés acquises ou cédées							-		-
Au 31 décembre 2007	1 280,0	1 409,9	553,1	(18,8)	5,4	(8,3)	3 221,3	6,0	3 227,3
Ecart de conversion			(45,1)				(45,1)	-	(45,1)
Couvertures de flux de trésorerie					9,4		9,4		9,4
Titres disponibles à la vente			0,3				0,3		0,3
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	0,3	(45,1)	9,4	-	(35,4)	-	(35,4)
Résultat net			258,7				258,7	0,7	259,4
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	259,0	(45,1)	9,4	-	223,3	0,7	224,0
Augmentation de capital							-		-
Paiements fondés sur des actions			17,5			(1,5)	17,5		17,5
Actions propres						(1,5)	(1,5)		(1,5)
Dividendes payés (1)			(94,4)				(94,4)		(94,4)
Intérêts minoritaires des sociétés acquises ou cédées							-	23,3	23,3
Au 30 juin 2008	1 280,0	1 409,9	735,2	(63,9)	14,8	(9,8)	3 366,2	30,0	3 396,2

(1) Dividendes payés le 30 Juin 2008 correspondant à 0.37€ par action

Notes annexes

1. | INFORMATIONS GENERALES

Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe s'exerce dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une grande variété de clients et marchés dans le domaine de la construction, l'industrie et les services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, les produits d'éclairage, de sécurité et communication et de génie climatique, l'outillage, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) et dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Australie, Nouvelle Zélande et en Chine).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés couvrent la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008. Ils ont été arrêtés par le Directoire le 30 Juillet 2008.

2. | PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2008 (désignés ci-après comme « les états financier résumés ») ont été établis en conformité avec les *International Financial Reporting Standards* (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union européenne et avec les normes publiées par l'IASB et applicables au 30 juin 2008. En particulier, les états financiers résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. En application de celle-ci, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers résumés. Ces notes doivent être lues en complément des états financiers du Groupe établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 et inclus dans le document de référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2008 sous le numéro R.08-046.

2.2 Préparation des états financiers

Les états financiers résumés au 30 juin 2008 sont établis suivant les principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2007 et décrits dans les notes aux états financiers consolidés établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2007. Les nouvelles normes et interprétations applicables en 2008 et détaillées ci-dessous n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers et la performance financière du Groupe au 30 juin 2008.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

2.2.1 Nouvelles normes et interprétations applicables en 2008

L'interprétation IFRIC 11 « IFRS 2 – Actions propres et transactions « intra-groupe » précise les modalités d'évaluation et de comptabilisation des instruments de capitaux propres de la société mère octroyés aux membres du personnel d'une filiale.

Cette interprétation est d'application obligatoire dans les états financiers relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2007.

L'interprétation IFRIC 14 « IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » fournit des indications sur la limitation de l'excédent de financement au titre des régimes à prestations définies qui peut être reconnu à l'actif selon IAS 19 "Avantages du personnel". IFRIC 14 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008.

Ces interprétations n'ont pas eu d'effet sur les comptes du Groupe lors de leur application.

2.2.2 Nouvelle norme et interprétation d'application ultérieure approuvée par l'Union européenne

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle » et adopte une approche fondée sur l'information dont dispose la direction pour identifier et évaluer les résultats des segments opérationnels. Cette norme est applicable à compter du 1er janvier 2009. Le groupe a choisi de ne pas appliquer cette norme par anticipation.

3. | REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET PRO FORMA

3.1 Acquisition de Hagemeyer

Consécutivement à une offre publique d'achat aux Pays-Bas, close le 25 mars 2008 et réalisée dans le cadre d'un accord conclu le 22 novembre 2007 entre Rexel, Kelium (initiateur de l'offre et filiale indirecte de Rexel), Sonepar, et Hagemeyer, Rexel a pris le contrôle de la société Hagemeyer N.V, société de droit néerlandais opérant principalement dans le secteur de la distribution de matériel électrique au plan international. Cette offre en numéraire portait sur l'intégralité des actions émises en circulation d'une valeur nominale de 1,20 euro chacune, qui composent le capital de Hagemeyer au prix de 4,85 euros par action (coupon attaché) et l'intégralité des obligations convertibles subordonnées émises et en circulation qui portent intérêt au taux fixe de 3,50% et arrivent à échéance en 2012. Cette opération a été autorisée par les autorités de la concurrence compétentes sous la condition de la cession par Rexel des activités de distribution de matériel électrique de Hagemeyer en Irlande.

A l'issue de la période de l'offre, qui s'est achevée le 4 mars 2008 pour être ensuite ré-ouverte pour une période complémentaire close le 25 mars 2008, Rexel, via Kelium, détient au 30 juin 2008, 583 174 969 actions de Hagemeyer, soit 98,81% du nombre d'actions émises en circulation, ainsi que la totalité des obligations convertibles, soit 133.965 obligations.

En conséquence de l'acquisition de 100% des obligations et de plus de 95% des actions, Kelium a initié une procédure de retrait obligatoire des actions et obligations de Hagemeyer conformément à la réglementation néerlandaise. Le retrait de la cote est intervenu le 21 avril 2008. Rexel a également initié auprès des autorités judiciaires néerlandaises compétentes la procédure applicable en vue d'acquiescer les intérêts minoritaires résiduels.

3.1.1 Cessions d'actifs à Sonepar

Concomitamment à cette opération, le 23 octobre 2007, Rexel a conclu avec Sonepar un accord portant sur la cession à cette dernière des actifs, entités et activités de Hagemeyer (autres que ceux de sa division *Agencies / Consumer Electronics* – désignée ci-après comme la division ACE) situées aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, en Australie, en Suisse, en Autriche, en Suède, en Chine et en Asie du Sud-Est (Malaisie, Thaïlande et Singapour) ainsi que six agences en Allemagne (les « Entités Sonepar »). L'accord prévoit le transfert du contrôle de ces entités à Sonepar dès la réalisation de l'offre, Sonepar ayant la faculté de désigner les mandataires sociaux des entités concernées. Par ailleurs, dans l'attente de la réalisation effective des cessions, la gouvernance d'Hagemeyer prévoit la nomination de membres indépendants au sein du directoire de Hagemeyer (Hold Separate Manager et Trustee). Ces membres sont chargés de superviser ces entités, notamment le respect des règles de la concurrence au sein des activités de Hagemeyer, et de contrôler les conditions de leur cession à Sonepar.

Conformément à cet accord, le prix de cession de ces entités est fondé sur la valeur d'entreprise de chaque entité déterminée par application des mêmes multiples de chiffre d'affaires et d'EBITDA que ceux résultant de l'offre sur Hagemeyer, calculés sur la base des comptes 2007. En outre, le prix de cession est majoré (i) des coûts de transaction nets d'impôt payés par Rexel au titre du financement de l'offre, au prorata de la valeur des activités cédées à Sonepar et (ii) des intérêts appliqués au financement de la juste valeur des activités cédées au taux Euribor augmenté d'une marge applicable de 1,00% nets d'impôt.

En juin 2008, Rexel a conclu avec Sonepar des accords de cession des entités Hagemeyer destinées à Sonepar. Ces accords prévoient des garanties limitées de la part de Rexel à celles requises par la réglementation. Ces transactions ont été parachevées au 30 juin 2008.

Le montant global du prix de cession s'est élevé à 731,5 millions d'euros, comprenant des commissions bancaires et une charge d'intérêt, comptabilisés en réduction des charges financières pour un montant de 18,6 millions d'euros. Il inclut également, conformément au contrat de vente des actifs, le prix de cession des six agences en Allemagne pour un montant de 55,8 millions d'euros.

Selon cet accord, ce prix de cession inclut pour un montant de 1,0 million d'euros un ajustement de prix déterminé sur une base provisoire à partir de l'évaluation du fonds de roulement transféré à Sonepar au 30 juin 2008. Concomitamment à ces cessions, les avances en compte courant octroyées à des entités cédées à Sonepar pour un montant de 852.6 millions d'euros ont été remboursées à la date des transactions. Les entités Hagemeyer destinées à Sonepar ont été comptabilisées en « Actifs destinés à être cédés » dans le bilan à la date d'acquisition.

Les entités Hagemeyer revenant à Rexel ont été consolidées à partir du 31 mars 2008.

3.1.2 Autres transactions avec Sonepar

Par ailleurs, Rexel s'est engagé à céder à Sonepar l'intégralité de ses activités historiques situées en Allemagne et Sonepar s'est engagé à céder à Rexel l'intégralité de ses actifs et de ses activités situées en Suède. L'accord entre Rexel et Sonepar prévoit une formule de calcul des prix de cession basée sur les mêmes multiples que ceux utilisés pour les cessions des entités Hagemeyer à Sonepar. Ces transactions ont été finalisées en juin 2008.

Cession des activités de Rexel en Allemagne

Le 20 juin 2008, Rexel a conclu avec Sonepar un accord concernant la cession de Rexel Deutschland GmbH, société exerçant les activités de Rexel en Allemagne avant l'acquisition de Hagemeyer pour un montant total de 177,1 millions d'euros. La vente s'est réalisée le 30 juin 2008 avec le transfert effectif des actions à Sonepar. La plus-value réalisée sur la cession de Rexel Deutschland GmbH s'est élevée à 107,5 millions d'euros avant impôt (voir note 6.1 Autres produits). Compte tenu du transfert du contrôle de ces opérations à Sonepar présumé lors de la réalisation de l'offre Hagemeyer, cette société a été déconsolidée à compter du 1er avril 2008 et ses actifs nets ont été classés en "actifs destinés à être cédés" au 31 mars 2008. En vertu du contrat de cession, Rexel a accordé à l'acquéreur une garantie pour certains litiges avec les tiers ainsi qu'en matières fiscale et sociale. Ces garanties ont été consenties et prendront fin à la date du premier anniversaire de réalisation de la transaction, à l'exception de la garantie en matière fiscale, expirant à la date la plus proche entre trois mois après la notification du redressement fiscal définitif et la fin de la période de prescription.

Acquisition des activités de Sonepar en Suède

Le 18 juin 2008, Rexel a réalisé l'acquisition de Moel Aktiebolag et Storel Aktiebolag, deux sociétés de Sonepar situées en Suède. Le prix de la transaction s'est élevé à 86,3 millions d'euros incluant des coûts d'acquisition pour 3,1 millions de couronnes suédoise (0,3 million d'euros). En raison de leur date d'acquisition tardive, ces sociétés n'ont pas été consolidées au 30 juin 2008. Ces investissements ont été comptabilisés selon les modalités prévues par la norme IAS 39 relative aux titres disponibles à la vente en « AFS » et figurent au bilan en actifs financiers. Ces sociétés seront consolidées à partir du 1er juillet 2008. En vertu du contrat de cession, Sonepar a accordé à l'acquéreur une garantie pour certains litiges avec les tiers ainsi qu'en matières fiscale et sociale. Ces garanties ont été consenties et prendront fin à la date du premier anniversaire de réalisation de la transaction, à l'exception de la garantie en matière fiscale, expirant à la date la plus proche entre trois mois après la notification du redressement fiscal définitif et la fin de la période de prescription.

3.1.3 Affectation provisoire du prix d'acquisition

L'affectation provisoire du prix d'acquisition au 30 juin 2008 a été réalisée comme suit :

	30 juin 2008
Prix des actions ordinaires à 4,85 € par action ⁽¹⁾	2 827,0
Prix des obligations convertibles ⁽²⁾	266,1
Frais d'acquisition estimés.....	52,7
Prix total	3 145,8
Juste valeur des activités cédées à Sonepar, nette des coûts de cession	(712,9)
Prix total après cession des activités de Hagemeyer à Sonepar (1)	2 432,9
Valeur comptable de l'actif net de Hagemeyer au 31 mars 2008 ⁽³⁾	1 156,7
Annulation du <i>goodwill</i> et des immobilisations incorporelles historiques.....	(216,7)
Conversion des obligations convertibles.....	110,9
Intérêts minoritaires	(23,3)
Valeur comptable des actifs nets acquis, hors <i>goodwill</i> acquis (2)	1 027,6
Estimation des ajustements de juste valeur	
Réseaux de distribution	191,2
Relations clients	48,9
Marques propres	61,2
Contrats de distribution de la division ACE	20,8
Biens immobiliers	19,6
Participations dans des entreprises associés	5,1
Mise à la juste valeur des dettes relatives aux avantages du personnel.....	(28,3)
Impôts différés relatifs aux ajustements ci-dessus.....	(90,1)
Total ajustements de juste valeur (3)	228,4
Juste valeur estimée des actifs nets identifiables (2) + (3) = (4)	1 256,0
Goodwill au 30 juin 2008 (1) - (4)	1 176,9

(1) : incluant les actions ordinaires acquises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 à un prix moyen pondéré de 4,73€

(2) : prix payé, net du coupon encaissé au titre de la période du 31 mars 2007 au 31 mars 2008

(3) : à l'exception des cessions d'actifs au profit de Sonepar

3.1.4 Actifs et passifs acquis

(en millions d'euros)

Réseaux de distribution.....	191,2
Autres immobilisations incorporelles.....	140,0
Immobilisations corporelles.....	141,0
Autres immobilisations financières.....	13,1
Autres actifs non courants.....	154,4
Stocks.....	396,1
Créances clients.....	624,7
Autres créances.....	76,5
Actifs destinés à être cédés.....	1 599,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	21,4
Intérêts minoritaires.....	(23,3)
Emprunts et dettes financières.....	(336,7)
Dettes fournisseurs.....	(547,2)
Provisions.....	(110,4)
Autres dettes.....	(371,1)
Actifs nets acquis hors goodwill acquis.....	1 968,9
Goodwill acquis.....	1 176,9
Coût d'acquisition.....	3 145,8
Trésorerie acquise.....	(21,4)
Coûts d'acquisition restants dûs.....	(23,5)
Titres et coûts d'acquisition payés en 2007.....	(56,6)
Trésorerie nette décaissée sur la période au titre de l'acquisition de Hagemeyer.....	3 044,3

3.1.5 Informations financières consolidées pro forma

Le compte de résultat pro forma au titre du premier semestre 2008 a été préparé afin de traduire les effets (i) de la réalisation de l'offre publique d'achat portant sur l'intégralité des actions et obligations de Hagemeyer, (ii) de la réalisation des cessions et échanges d'actifs convenus avec Sonepar et (iii) de la cession des activités de distribution de matériel électrique de Hagemeyer en Irlande.

Les hypothèses et méthodes retenues pour son établissement sont exposées dans le chapitre 20.2 du document de référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2008 sous le numéro R.08-046.

Ces informations financières consolidées pro forma ont été établies à partir des comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2008 auxquels ont été appliqués les retraitements suivants :

- prise en compte des activités acquises dans le cadre de l'Offre sur les titres Hagemeyer, nettes des cessions d'actifs au profit de Sonepar et de la cession des activités de distribution de matériel électrique de Hagemeyer en Irlande ; prise en compte des échanges d'actifs avec Sonepar (rachat à Sonepar de ses activités en Suède et cession à Sonepar des opérations en Allemagne de Rexel). Toutes ces opérations ont été considérées comme réalisées au 1^{er} janvier 2008, sur la base de l'intégralité des actions et obligations en circulation pour l'offre Hagemeyer ;
- prise en compte de la charge d'amortissement complémentaire sur les actifs incorporels et corporels identifiés évalués à leur juste valeur dans le cadre de l'affectation envisagée du prix d'acquisition des actifs ;
- prise en compte de la charge d'intérêt théorique comme si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2008, en retenant les taux d'intérêts en vigueur sur la période et les conditions de

financement applicables en vertu du Nouveau Contrat de Crédit Senior, dont les conditions sont décrites en note 11.1.1 ;

- prise en compte de l'effet de ces retraitements sur la charge d'impôt sur la base des taux en vigueur et des estimations de résultat taxable dans chaque pays.

3.1.6 Réconciliation du compte de résultat consolidé de Rexel publié avec le compte de résultat consolidé pro forma

La colonne Hagemeyer présentée dans les tableaux ci-dessous correspond à l'impact des entités de Hagemeyer à l'exclusion de celles devant être cédées à Sonepar et des activités de Hagemeyer en Irlande devant être cédées. Cette colonne inclut également l'impact de la cession à Sonepar des activités de Rexel en Allemagne, et les effets de l'acquisition des activités Suédoises de Sonepar pour le premier semestre 2008.

La colonne « Autres retraitements » correspond à la charge d'amortissement complémentaire liée aux actifs incorporels acquis, à l'ajustement de la charge d'intérêt théorique et à l'impôt correspondant.

<i>(en millions d'euros)</i>	Pour la période close le 30 juin 2008			
	Rexel Publié	Hagemeyer	Autres retraitements liés aux Opérations	Pro forma
Chiffre d'affaires	5 990,9	871,0		6 861,9
Coût des ventes	(4 522,8)	(671,2)		(5 194,0)
Marge brute	1 468,1	199,8	-	1 667,9
Frais administratifs et commerciaux	(1 133,1)	(187,9)	(3,0)	(1 324,0)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	335,0	11,9	(3,0)	343,9
Autres produits	118,5			118,5
Autres charges	(40,7)	(14,2)		(54,9)
Résultat opérationnel	412,8	(2,3)	(3,0)	407,5
Part dans les résultats des entreprises associées	-	0,6		0,6
Charges financières nettes	(83,0)	(0,3)	(11,1)	(94,4)
Résultat net avant impôt	329,8	(2,0)	(14,1)	313,7
Charge d'impôt sur le résultat	(70,4)	7,4	(2,6)	(65,6)
Résultat net	259,4	5,4	(16,7)	248,1

3.2 Autres acquisitions

Au cours du premier semestre 2008, Rexel a réalisé les acquisitions suivantes qui n'ont pas eu d'effet significatif sur la situation financière du Groupe. Par conséquent, ni le chiffre d'affaires, ni le résultat opérationnel comme si ces acquisitions étaient intervenues le 1^{er} janvier 2008, ne sont présentés.

Le 31 janvier 2008, la société General Supply & Services Inc., filiale indirecte de Rexel, a acquis la société Beacon Electric Supply, distributeur de matériel électrique situé à San Diego. Cette société a été consolidée à partir de cette date. Le prix d'acquisition des titres s'élève à 23,1 millions de dollars US (15,1 millions d'euros), comprenant un complément de prix d'un montant de 3,0 millions de dollars US (2,0 millions d'euros), payable en 2009 et des coûts d'acquisition d'un montant de 0,4 million de dollars US (0,3 million d'euros). Au 30 juin 2008, le goodwill lié à cette acquisition, déterminé sur une base provisoire, s'élève à 10,5 millions d'euros.

Le 31 janvier 2008, la société Rexel Goup Australia Pty.Ltd a acquis l'activité de la société ABK Electrical Wholesale Pty.Ltd, distributeur de matériel électrique. Cette société a été consolidée à partir de cette date. Le prix d'acquisition s'élève à 4,7 millions de dollars australiens (2,8 millions d'euros) comprenant un complément de prix d'un montant de 2,8 millions de dollars australiens (1,7 million d'euros), payable en 2008 et 2009 et des coûts d'acquisition d'un montant de 0,2 million d'euros. Au 30 juin 2008, le goodwill lié à cette acquisition, déterminé sur une base provisoire, s'élève à 2,3 millions d'euros.

4. | INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe exerce son activité dans le domaine de la distribution de matériel électrique qui constitue son unique secteur d'activité. L'information sectorielle est donc organisée en fonction des segments géographiques du Groupe qui constituent le premier niveau d'information sectorielle. Les segments géographiques présentés ont été déterminés par référence aux critères définis par la norme IAS 14.

Le Groupe a défini les secteurs géographiques comme étant les zones continentales dans lesquelles il opère. Les opérations dans chaque zone géographique présentent des caractéristiques similaires en terme de modèle économique. Les conditions économiques et de marché sont généralement comparables au sein d'un même continent. Le secteur « Autres marchés et activités » inclut principalement la division ACE de Hagemeyer, les opérations en Amérique Latine et les sociétés holdings de Rexel, ainsi que l'élimination des opérations intervenues entre zones géographiques.

Le résultat sectoriel inclut les éléments directement attribuables au secteur, ainsi que ceux qui peuvent lui être alloués sur une base raisonnable.

Information par secteur géographique pour les périodes closes le 30 juin 2008 et 2007

(in millions of euros)

	Europe		Amérique du Nord		Asie - Pacifique		Autres marchés et activités		Consolidé	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Chiffre d'affaires.....	3 249,2	2 493,8	2 140,6	2 409,0	448,4	372,2	152,7	29,8	5 990,9	5 304,8
Résultat opérationnel avant autres produits et charges...	194,4	184,0	108,8	121,6	31,4	24,6	0,4	(2,2)	335,0	328,0

5. | FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

(en millions d'euros)	Période close le 30 juin	
	2008	2007
Charges de personnel	665,8	600,0
Charges d'occupation des locaux	126,9	105,0
Autres charges externes	280,8	233,6
Amortissements	46,1	34,1
Créances irrécouvrables	13,5	14,1
Total frais administratifs et commerciaux	1 133,1	986,8

6. | AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en millions d'euros)	Période close le 30 juin	
	2008	2007
Plus-values de cession	118,4	2,4
Reprises de provisions devenues sans objet	0,1	1,6
Total autres produits	118,5	4,0
Coûts de restructuration	(22,2)	(3,7)
Moins-values de cession	(0,3)	(0,2)
Coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse réalisée en 2007.....	(17,5)	(25,5)
Dépréciation du goodwill	-	(4,0)
Autres dépenses	(0,7)	(1,8)
Total autres charges	(40,7)	(35,2)

6.1 Autres produits

Plus-values de cession

Au 30 juin 2008, les plus-values de cession concernent pour un montant de 107,5 millions d'euros, la plus-value relative à la cession à Sonepar des activités historiques de Rexel en Allemagne (voir note 3.1). Le prix de cession s'est élevé à 177,0 millions d'euros, après déduction des coûts liés à la transaction.

Par ailleurs, Rexel a conclu des contrats de cession-bail avec Gecina Group, un investisseur immobilier, relatifs à sept plateformes logistiques en France concourant à une plus-value de 10,0 millions d'euros. Le prix de cession global s'est élevé à 62,9 millions d'euros, après déduction des coûts liés à la transaction.

Au 30 juin 2007, les plus-values de cession concernaient essentiellement la vente d'agences en France.

6.2 Autres charges

Coûts de restructuration

Au 30 juin 2008, les coûts de restructuration et d'intégration s'élevaient à 22,2 millions d'euros et concernent principalement :

- des coûts de restructuration et d'intégration des entités Hagemeyer pour 12,2 millions d'euros, principalement liés à la fermeture des sièges sociaux aux Pays-Bas.
- des programmes de restructuration aux Etats-Unis pour 7,0 millions d'euros. Ces programmes visent à réduire le nombre de directions régionales des deux enseignes (Gexpro et Rexel, Inc.) et à optimiser le réseau d'agences en mutualisant la logistique entre les deux enseignes dans la région du Nord Est. Par ailleurs, les coûts d'intégration de Gexpro (changement de dénomination commerciale et mise en oeuvre des synergies) ont été enregistrés en charges pour 1,3 million d'euros.
- d'autres programmes de restructuration principalement au Canada, en France, en Irlande, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Au 30 juin 2007, les coûts de restructuration s'élevaient à 3,7 millions d'euros et concernaient principalement un plan de réorganisation en Allemagne pour 1,8 million d'euros et des coûts d'intégration de Gexpro pour 1,6 million d'euros.

Coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse

Au 30 juin 2008, les coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse de Rexel concernent le plan d'attribution d'actions gratuites pour 17,5 millions d'euros.

Au 30 juin 2007, l'impact de l'offre réservée aux salariés et du plan d'attribution d'actions gratuites étaient respectivement de 7,8 millions d'euros et de 17,7 millions d'euros.

Dépréciation du goodwill

Au 30 juin 2007, la dépréciation du *goodwill* s'élevait à 4,0 millions d'euros et concernait la cession des activités connectique et télématique de la société Kontakt Systeme en Suisse.

Autres dépenses

Au 30 juin 2007, les autres dépenses concernaient essentiellement une charge de 1,0 million de livres sterling (1,5 million d'euros) relative à la conclusion d'une transaction consécutive à un litige commercial au Royaume-Uni.

7. | CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	Période close le 30 juin	
	2008	2007
Rendement attendu des actifs de couverture des avantages du personnel	18,4	10,4
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.....	1,4	2,2
Produits d'intérêts sur les créances et prêts.....	1,7	1,6
Variation de juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	6,1	7,0
Autres produits financiers	12,3	0,2
Total des produits financiers	39,9	21,4
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti)	(106,0)	(109,6)
- Emprunt auprès des actionnaires.....	-	(13,0)
- Dette senior.....	(81,0)	(46,1)
- Emprunts obligataires	(0,7)	(17,8)
- Titrisation	(23,3)	(25,3)
- Autres sources de financement	(5,5)	(1,9)
- Location-financement	(2,2)	(2,1)
- Amortissements des coûts de transaction	(21,6)	(3,4)
- Coûts de transaction et intérêts refacturés à Sonepar (1)	28,3	-
Reclassement en résultat des gains et pertes sur instruments dérivés précédemment différés en capitaux propres.....	5,8	5,5
Inefficacité des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	(2,2)	0,2
Variation de juste valeur des dérivés de change par le résultat...	-	0,1
Gain (perte) de change sur la dette financière (2).....	9,4	(5,2)
Coût de l'endettement financier	(93,0)	(109,0)
Amortissement exceptionnel des coûts de financement du Contrat de Crédit Senior 2007 (3)	(11,0)	(74,5)
Prime liée au remboursement anticipé des Obligations Senior Subordonnées (4).....	-	(89,6)
Charges liées au refinancement	(11,0)	(164,1)
Charge d'actualisation sur engagements au titre des avantages du personnel	(18,8)	(10,8)
Variation de juste valeur des dérivés sur matières premières	-	(0,4)
Charges financières diverses	(0,1)	(0,3)
Autres charges financières	(18,9)	(11,5)
Charges financières nettes	(83,0)	(263,2)

(1) Conformément à l'accord avec Sonepar, commissions bancaires et intérêts pour respectivement 18,3 millions et 10,0 millions d'euros avant impôt (18,6 millions d'euros après impôt – voir note 3.1.1).

(2) Incluant 7,8 millions d'euros de gain de change résultant du remboursement des prêts accordés aux Entités Sonepar.

(3) En 2008, amortissement exceptionnel des coûts de mise en place du Contrat de Crédit 2007. En 2007, amortissement exceptionnel des coûts de transaction relatifs au Contrat de Crédit 2005 et aux Obligations Senior Subordonnées lors de l'introduction en bourse.

(4) Prime liée au remboursement anticipé des Obligations Senior Subordonnées dans le cadre des opérations de refinancement consécutives à l'introduction en bourse.

8. | IMPOT SUR LES BENEFICES

La charge d'impôt sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée sur la base du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total de l'exercice, c'est-à-dire en appliquant au résultat avant impôt de la période intermédiaire le taux effectif moyen estimé pour l'exercice. Pour les résultats de cession fiscalisés à des taux différents, un taux spécifique est appliqué à ces opérations sur leur période de réalisation.

Le taux effectif d'impôt s'établit à 21,4% au 30 juin 2008, comparé à 43,5% au 30 juin 2007.

Pour la période close le 30 juin 2008, la charge d'impôt comprend notamment l'effet de la plus-value non imposable relative à la cession à Sonepar des activités de Rexel en Allemagne (voir note 3.1) pour un montant de 107,5 millions d'euros.

Pour la période close le 30 juin 2007, le taux effectif d'impôt s'établissait à 43,5% et la charge d'impôt intégrait le caractère non déductible des charges relatives au plan d'attribution d'actions gratuites, comptabilisées au cours de l'exercice 2007.

9. | RESULTATS PAR ACTION

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	Période close le 30 juin	
	2008	2007
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (<i>en millions d'euros</i>)	258,7	19,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (<i>en milliers</i>)	255 547	185 974
Résultat net par action (en euros)	1,01	0,10
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (<i>en millions d'euros</i>)	258,7	19,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (<i>en milliers</i>) ⁽¹⁾	255 547	185 974
Actions potentielles dilutives (<i>en milliers</i>)	5 254	1 781
- dont options de souscription d'actions (<i>en milliers</i>)	1 021	1 477
- dont actions gratuites (<i>en milliers</i>) ⁽²⁾	4 233	304
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (<i>en milliers</i>)	260 801	187 755
Résultat net dilué par action (en euros)	0,99	0,10

⁽¹⁾ après prise en compte de la division de la valeur nominale des actions et multiplication corrélative du nombre des actions de Rexel constatée par le Directoire le 4 avril 2007

⁽²⁾ le nombre d'actions potentielles dilutives ne prend pas en compte les actions gratuites dont l'acquisition est conditionnée à la réalisation d'une performance future.

10. | PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Le 23 juin 2008, Rexel a mis en place plusieurs plans d'attribution d'actions gratuites en faveur de ses cadres dirigeants et employés clés pour un nombre maximum de 1 541 720 actions. En fonction des réglementations locales, ceux-ci seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de deux ans (le 24 juin 2010), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (le 24 juin 2012), soit à l'issue d'une période de quatre ans, ces actions étant cessibles immédiatement.

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de conditions de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Bénéficiaires	Conditions d'acquisition	Date de livraison	Nombre maximum d'actions attribuées le 23 juin 2008
Membres du Comité Exécutif	Présence à la fin de la période de deux ans à compter de la mise en place du plan et conditions de performance sur : (i) l'EBITDA 2008, (ii) le taux de marge sur EBITDA 2009 et (iii) le ratio d'endettement 2009.	24 juin 2010	241 211
		24 juin 2012	217 920
Autres cadres dirigeants clés	Présence à la fin de la période de deux ans à compter de la mise en place du plan et conditions de performance sur : (i) l'EBITDA 2008 et (ii) le taux de marge sur EBITDA 2009.	24 juin 2010	280 698
		24 juin 2012	801 891
Total			1 541 720

La juste valeur des actions conditionnelles accordées au personnel est estimée à 7,88 € par action sur la base du cours de bourse à la date d'octroi. Les restrictions attachées aux dividendes jusqu'à la date de remise des actions aux bénéficiaires sont également déduites de la juste valeur.

Au cours de la période clôturée le 30 juin 2008, la charge IFRS 2 au titre des plans initiés en 2007 concomitamment à l'introduction en bourse de Rexel et qualifiés de transactions dénouées en instruments de capitaux propres, s'est élevée à 17,5 millions d'euros et est présentée dans la rubrique "Autres charges" (voir note 6.2). Aucun effet fiscal n'a été enregistré au titre de cette charge, les plans n'étant pas éligibles à une déduction fiscale selon la réglementation en vigueur. Par ailleurs, Rexel n'a pas formellement opté pour le rachat sur le marché des actions à remettre aux bénéficiaires.

11. | ENDETTEMENT FINANCIER

Cette note présente des informations sur l'endettement financier au 30 juin 2008. L'endettement financier inclut les dettes portant intérêt, emprunts et intérêts courus nets des coûts de transaction.

11.1 Description de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	30 juin 2008			31 décembre 2007		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunts obligataires	-	-	-	54,8	-	54,8
Dette senior	250,0	2 633,7	2 883,7	-	960,6	960,6
Titrisation	-	942,1	942,1	-	1 012,1	1 012,1
Emprunts auprès des établissements de crédit	8,5	6,0	14,5	5,9	5,0	10,9
Concours bancaires et autres emprunts ⁽¹⁾	130,1	-	130,1	45,1	-	45,1
Location financement	20,5	27,0	47,5	16,9	37,5	54,4
Moins coûts de transaction	-	(47,0)	(47,0)	-	(16,1)	(16,1)
Autres dettes financières et intérêts courus	409,1	3 561,8	3 970,9	122,7	1 999,1	2 121,8
Total des dettes financières et intérêts courus ...			3 970,9			2 121,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽²⁾			(823,9)			(515,2)
Endettement financier net			3 147,0			1 606,6

(1) dont intérêts courus pour un montant de 9,1 millions d'euros au 30 juin 2008 (4,5 millions d'euros au 31 décembre 2007)

(2) correspondant à des OPCVM de trésorerie répondant à la politique de placement du Groupe qui requiert que les investissements réalisés soient très liquides, facilement convertibles en un montant connu de la trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

11.1.1 Nouveau Contrat de Crédit Senior

Dans le cadre de l'offre publique initié par Kelium, filiale indirecte de Rexel, sur 100% des titres de Hagemeyer le 24 décembre 2007 aux Pays-Bas, Rexel, en qualité d'emprunteur et de garant, et Kelium, en qualité d'emprunteur, ont conclu le 19 décembre 2007 avec CALYON, Crédit Industriel et Commercial (CIC), HSBC France, HSBC Bank plc, ING BANK NV, NATIXIS et The Royal Bank of Scotland Plc, en qualité de *Mandated Lead Arrangers* et d'*Original Lenders* et CALYON en qualité d'agent, un contrat de crédit d'un montant global de 5,4 milliards d'euros (« Nouveau Contrat de Crédit Senior »). Ce Nouveau Contrat de Crédit Senior a permis de financer l'acquisition de Hagemeyer, à refinancer l'intégralité de la dette contractée par le Groupe au titre du Contrat de Crédit Senior 2007 conclu le 15 février 2007, à refinancer la dette du Groupe Hagemeyer et à financer les besoins généraux de fonctionnement des sociétés du Groupe.

Le Nouveau Contrat de Crédit Senior comprend quatre tranches:

- Une Tranche A qui est une ligne de crédit multidevises à échéance 5 ans à compter de la date de conclusion du Nouveau Contrat de Crédit Senior (soit le 19 décembre 2007), partiellement amortissable, d'un montant maximum de 3,1 milliards d'euros. La Tranche A a permis de refinancer la dette existante de Rexel (en principal, intérêts et primes) au titre du contrat de Crédit Senior 2007, de financer l'acquisition des titres Hagemeyer et d'assurer son refinancement ainsi que celui de ses filiales, et de payer les frais et charges liés à cette opération. Cette tranche est susceptible de faire l'objet de nouveaux tirages afin de financer le rachat des titres Hagemeyer encore en circulation à la date de publication des présents états financiers intermédiaires. Consécutivement à la vente de l'ensemble des entités Hagemeyer destinées à Sonepar, cette facilité a été remboursée pour un montant de 571,0 millions d'euros au 30 juin 2008, et 212,0 millions d'euros ont été remboursés le 1^{er} juillet 2008.

- Une Tranche B qui est une ligne de crédit multidevises renouvelable (« Revolver ») à échéance 5 ans, d'un montant maximum de 600 millions d'euros destinée à financer les besoins généraux de fonctionnement des sociétés du Groupe, notamment leur besoin en fonds de roulement ainsi que la réalisation de certaines acquisitions répondant aux critères définis dans le Nouveau Contrat de Crédit Senior ;
- Une Tranche C qui est une ligne de Crédit multidevises à échéance 6 mois à compter de la date de règlement-livraison de l'Offre soit au plus tard le 14 septembre 2008 (avec une option d'extension pour 6 mois supplémentaires, soit le 14 mars 2009) dont le montant maximum à l'origine était de 1,2 milliard d'euros, réduit à 737 millions d'euros. La Tranche C avait pour unique objet de financer l'acquisition des titres Hagemeyer et de payer les frais et charges liés à cette opération. Elle a été remboursée en totalité le 30 juin 2008 au moyen du produit des cessions d'actifs du Groupe provenant des cessions à Sonepar.
- Une Tranche D qui est une ligne de crédit multidevises à échéance 2 ans à compter de la date de règlement-livraison soit le 14 mars 2010 et d'un montant maximum de 500 millions d'euros. La Tranche D a pour unique objet de financer l'acquisition des titres Hagemeyer et de payer les frais et charges liées à cette opération. Elle devra être remboursée notamment par le produit des nouveaux programmes de titrisation qui seraient mis en place par le Groupe. Consécutivement à la vente de l'ensemble des entités Hagemeyer destinées à Sonepar, cette facilité a été partiellement remboursée pour un montant de 92,0 millions d'euros au 30 juin 2008, et 38,0 millions d'euros ont été remboursés le 1^{er} juillet 2008.

Au titre de ce contrat, Kelium et certaines de ses filiales, Rexel Distribution, Rexel Inc, Rexel North America Inc, International Electrical Supply Corp. et General Supply & Services Inc ont été désignées comme co-emprunteurs.

Les lignes de crédit et leur utilisation au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior au 30 juin 2008 sont détaillées ci-dessous :

Lignes de crédit (Term Loan)	Montant autorisé (en millions d'euros)	Souscripteurs	Solde dû au 30 juin 2008 (en millions de devises)	Devise	Solde dû au 30 juin 2008 (en millions d'euros)
Tranche A	3 100,0	Rexel Distribution	1 000,0	SEK	105,6
		Rexel Distribution	180,0	CHF	112,1
		IESC*	772,0	USD	489,7
		Rexel North America Inc	320,0	CAD	200,7
		Kelium SAS et Rexel Distribution	1 573,7	EUR	1 573,7
Tranche B	600,0	Kelium SAS et/ou co-emprunteurs	-	EUR	-
Tranche C	737,0	Kelium SAS	-	EUR	-
Tranche D	500,0	Kelium SAS	401,9	EUR	401,9
TOTAL	4 937,0				2 883,7

* Nouveau co-emprunteur

Intérêts et marge

Les montants tirés portent intérêt à un taux déterminé par référence (i) au taux LIBOR/STIBOR, lorsque les fonds sont mis à disposition dans des devises autres que l'euro, ou au taux EURIBOR, lorsque les fonds sont mis à disposition en euros, (ii) au coût lié aux obligations de maintien de certains niveaux de réserves des banques prêteuses, ainsi qu'au paiement de leurs honoraires et (iii) à la marge applicable.

La marge applicable est égale à 1,75% pour les facilités A et B. A partir du 31 décembre 2008, elle variera en fonction du Ratio d'Endettement (tel que décrit ci-dessous) atteint à chaque semestre selon les niveaux mentionnés ci-dessous :

Ratio d'Endettement	Marge applicable
Supérieur ou égal à 4,50:1	2,00%
Supérieur ou égal à 4,00:1	1,75%
Supérieur ou égal à 3,50:1	1,40%
Supérieur ou égal à 3,00:1	1,10%
Supérieur ou égal à 2,50:1	0,90%
Inférieur à 2,50:1	0,75%

Les marges applicables pour les autres facilités sont égales à 0,80 % jusqu'au 1er mai 2008 (et 1,20 % par la suite) pour la facilité C, et 1,00 % jusqu'au 14 mars 2009 (2,00 % par la suite) pour la facilité D.

Par conséquent, à la date du premier tirage, le 14 mars 2008, les marges applicables étaient de 1,75 % pour les Facilités A et B, 0,80% pour la Facilité C et 1,00% pour la Facilité D.

Ratio d'Endettement

Le Ratio d'Endettement est égal au rapport de la dette nette consolidée ajustée sur EBITDA consolidé ajusté tels que décrits ci-après :

L'EBITDA consolidé ajusté signifie le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges majoré des dotations aux amortissements, tel que présenté dans les états financiers consolidés du Groupe et :

- majoré de l'EBITDA ajusté des douze derniers mois de toute filiale acquise pendant la période considérée au prorata de la participation du Groupe ;
- majoré des produits relatifs aux dérivés sur matières premières pour couvrir l'exposition aux fluctuations des prix de certaines matières premières lorsque ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie selon les normes IFRS ;
- à l'exclusion des charges relatives à la participation des salariés et de toute rémunération en actions ou en options de souscription d'actions,
- à l'exclusion des coûts de restructuration relatifs à l'intégration de Hagemeyer et
- ajusté de l'effet non récurrent de l'évolution du prix du cuivre inclus dans les câbles.

La dette nette consolidée ajustée signifie toute dette financière (que les intérêts au titre de cette dette soient payés ou capitalisés) convertie au taux moyen des 12 derniers mois quand la dette est libellée dans une devise autre que l'euro et :

- minorée des coûts de transaction, des prêts intra-groupe et des montants dus au titre de la Facilité C ;
- majorée de toute dette relative à l'émission de valeurs mobilières qui ne sont pas obligatoirement remboursables en actions et de tout autre montant assimilé à un emprunt selon les normes comptables internationales ;
- majorée des intérêts courus (y compris les intérêts capitalisés) à l'exclusion des intérêts courus au titre de prêts intra-groupe ;
- minorée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Engagements

Aux termes du Nouveau Contrat de Crédit Senior, Rexel doit, à chacune des dates indiquées dans le tableau ci-dessous, maintenir à la fin de chacune des périodes de 12 mois glissants mentionnés ci-dessous un Ratio d'Endettement inférieur aux niveaux correspondants :

Date	Ratio d'endettement
30 juin 2008	4,90 :1
31 décembre 2008	4,75 :1
30 juin 2009	4,75 :1
31 décembre 2009	4,50 :1
30 juin 2010	4,25 :1
31 décembre 2010	3,90 :1
30 juin 2011 et au delà	3,50 :1

Au 30 juin 2008, le ratio était à 3,63, respectant ainsi cet engagement.

Le Nouveau Contrat de Crédit Senior contient des clauses usuelles pour ce type de financement. Il s'agit notamment de clauses restreignant la capacité des sociétés du Groupe, parties au Nouveau Contrat de Crédit Senior, ainsi que de certaines filiales, à consentir des sûretés sur leurs actifs, à réaliser des opérations de fusion ou de restructuration, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties et à réaliser certains investissements, ainsi que des clauses d'encadrement des opérations de croissance externe des sociétés du Groupe.

Le Nouveau Contrat de Crédit Senior contient des clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle, notamment en cas de défaut de paiement de montants dus au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior, de non-respect des Ratio d'Endettement décrits dans le tableau ci-dessus, de défaut de paiement ou d'exigibilité anticipée d'une autre dette financière de certaines entités du Groupe (à partir de seuils déterminés), ou d'autres événements susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les obligations de paiement des emprunteurs et garants ou sur le respect des Ratios d'Endettement décrits dans le tableau ci-dessus.

Dans le cas où Rexel perdrait le contrôle indirect de Hagemeyer ou dans le cas où Kelium perdrait le contrôle direct de Hagemeyer (le contrôle étant dans ces cas défini comme la détention de plus de 50% du capital (geplaatst kapitaal) de Hagemeyer), un changement de contrôle sera réputé survenir pour les besoins du Nouveau Contrat de Crédit Senior et chaque prêteur pourra exiger le remboursement anticipé de sa participation au contrat de crédit.

Un nantissement portant sur les actions de Kelium d'une part, et un nantissement portant sur les actions et obligations convertibles de Hagemeyer détenus par Kelium d'autre part, ont été respectivement consentis par Rexel Distribution et par Kelium au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior. Rexel et Rexel Distribution garantissent, en qualité de cautions solidaires, l'ensemble des obligations des filiales emprunteuses du Groupe. Par ailleurs, certaines entités américaines et canadiennes ainsi que Hagemeyer garantissent les obligations de Rexel dans les limites autorisées par les législations applicables.

11.1.2 Programmes de titrisation

Les caractéristiques des programmes de titrisation sont présentées dans le tableau suivant :

Programme		<i>(en millions de devises)</i>		<i>(en millions d'euros)</i>			Échéance	Taux
		Maximum financement	Sommes tirées au 30 juin 2008	Montant des créances nanties au 30 juin 2008	Solde dû au 30 juin 2008	Solde dû au 31 décembre 2007		
Europe - Australie	EUR	600,0	562,5	721,0	562,5	596,0	20/11/2012	BT & Euro Commercial paper + 0,48%
Etats-Unis	USD	470,0	470,0	451,6	298,1	319,2	11/03/2012	US commercial paper + 0,33%
Canada	CAD	140,0	130,0	142,1	81,5	96,9	13/12/2012	Canadian commercial paper + 0,45%
TOTAL				1 314,7	942,1	1 012,1		

Ces programmes sont soumis à certains engagements concernant la qualité du portefeuille de créances incluant la dilution (ratio : avoirs sur créances éligibles), le retard et le défaut de paiement (ces ratios sont calculés respectivement par comparaison des créances douteuses et impayées avec les créances éligibles).

Au 30 juin 2008, Rexel respectait l'ensemble de ces engagements.

11.1.3 Remboursement de l'emprunt obligataire de 45,7 millions d'euros le 11 mai 2008

En 1998, Rexel Distribution avait souscrit un emprunt obligataire pour un montant de 45,7 millions d'euros (initialement 300 millions de francs) remboursable au 11 mai 2008 et composé de 300 000 obligations zéro coupon de 152,45 euros de nominal. Par ailleurs, afin de se protéger contre l'évolution de la valeur de marché de l'obligation, et assurer un remboursement de l'emprunt obligataire à hauteur de son nominal, Rexel Distribution avait conclu un swap offrant cette protection en échange du paiement trimestriel du taux Euribor trois mois minoré de 0,08%. Le 11 mai 2008, Rexel Distribution a remboursé cet emprunt obligataire sur la base de 183,8354 euros par titre pour un montant total de 55,75 millions d'euros. Au titre du swap de couverture mis en place, Rexel Distribution a reçu un montant de 9,5 millions d'euros correspondant au montant net entre le dernier paiement d'intérêt à Euribor 3 mois – 0,08% et la juste valeur du swap. En conséquence, le montant net payé par Rexel au titre du remboursement de l'emprunt obligataire s'est élevé à 45,7 millions d'euros, correspondant au nominal de l'obligation émise.

11.2 Echéances de remboursement

L'échéancier des remboursements contractuels des dettes financières est le suivant :

(en millions d'euros)

Echéances :	30 juin 2008	31 décembre 2007
Un an (1).....	401,1	119,2
Deux ans	541,4	4,8
Trois ans	256,0	6,7
Quatre ans	563,5	0,3
Cinq ans	2 197,9	1 983,1
Au delà.....	11,0	7,7
Total	3 970,9	2 121,8

(1) Inclut 250,0 millions de remboursement effectué le 1^{er} juillet 2008 suite à la cession des entités Sonepar.

11.3 Variation de l'endettement financier net

Au 30 juin 2008 et 2007, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

(en millions d'euros)

	2008	2007
Au 1^{er} janvier	1 606,6	3 901,0
Variation des emprunts auprès des actionnaires.....	-	(1 039,9)
Remboursement anticipé des Obligations Senior Subordonnées...	-	(600,0)
Remboursement du Contrat de Crédit Senior 2005.....	-	(1 604,8)
Tirages du Contrat de Crédit Senior 2007.....	-	1 296,4
Remboursement du Contrat de Crédit Senior 2007..... (1)	(930,0)	-
Refinancement de la dette Hagemeyer pré-acquisition..... (1)	(260,0)	-
Tirages du Nouveau Contrat de Crédit Senior..... (1)	4 308,6	-
Remboursement du Contrat de Crédit Senior 2008..... (2)	(1 400,0)	-
Coûts de transaction Nouveau Contrat de Crédit Senior..... (3)	(64,1)	-
Remboursement de l'emprunt obligataire	(45,7)	-
Autres variations.....	12,7	(18,7)
Variation nette des lignes de crédit.....	1 621,5	(927,1)
Variation nette de la titrisation.....	23,3	3,9
Règlement net des dettes de location financement..... (4)	(44,6)	(15,5)
Variation nette des dettes financières	1 600,2	(938,7)
Variation trésorerie et équivalents de trésorerie	(313,5)	(250,5)
Ecart de conversion	(75,8)	(6,2)
Effet des variations de périmètre..... (5)	312,4	3,1
Amortissements des coûts de transaction.....	32,6	77,9
Autres variations	(15,5)	(6,5)
Au 30 juin	3 147,0	1 740,2

(1) Refinancement du Contrat de Crédit Senior 2007 et de la dette pré-acquisition de Hagemeyer

Le 14 mars 2008, consécutivement à l'acquisition de Hagemeyer, la facilité A restant due au titre du Contrat de Crédit Senior 2007 a été remboursée par anticipation en totalité pour un montant de 930,0 millions d'euros. Dans le même temps, la ligne de crédit multidevises du Groupe Hagemeyer

qui s'élevait à 281,1 millions d'euros au 14 mars 2008 a également été remboursée en totalité et refinancée par la mise en place d'une avance de trésorerie s'élevant à 260 millions d'euros au 30 juin 2008.

Ces contrats de Crédit ont été refinancés par des tirages au titre du Nouveau Contrat de Crédit Senior pour un montant de 4 312,0 millions d'euros (4 308,6 millions d'euros aux taux de change au 30 juin 2008), comprenant une facilité de crédit multidevise A pour 3 077,7 millions d'euros et deux facilités C et D pour respectivement 737,0 millions d'euros et 493,9 millions d'euros.

(2) Remboursement du Contrat de Crédit Senior 2008

Le 19 juin 2008, consécutivement à la vente de l'ensemble des activités Hagemeyer destinées à Sonepar (voir note 3.1), Rexel a remboursé 1 400 millions d'euros du Nouveau Contrat de Crédit Senior, incluant le remboursement total de la facilité C pour 737,0 millions d'euros et le remboursement partiel des facilités A et D pour respectivement 571,0 millions et 92,0 millions d'euros.

(3) Coûts de transaction

Les coûts de transaction occasionnés par la mise en place du Nouveau Contrat de Crédit Senior, figurent dans les variations nettes des lignes de crédit pour un montant de 64,1 millions d'euros.

(4) Règlement des dettes de location financement

La variation des dettes de location financement s'explique principalement par le remboursement pour un montant de 26,9 millions d'euros de la dette de location financement relative à la cession de sept contrats de crédit-bail en France (voir note 6.1).

(5) Effets des variations de périmètre

L'effet des variations de périmètre comprend l'effet de l'acquisition de Hagemeyer pour un montant de 318,4 millions d'euros diminué de l'endettement de l'Allemagne pour 6,0 millions d'euros dont les activités ont été cédées (voir note 3).

Au 30 juin 2007, la variation nette des lignes de crédit comprenait principalement le remboursement des Obligations Senior Subordonnées pour 600,0 millions d'euros, le refinancement du Contrat de Crédit Senior 2005 pour un montant de 1,6 milliard d'euros et des tirages au titre du Contrat de Crédit 2007 pour un montant de 1,3 milliard d'euros.

12. | RISQUES DE MARCHE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

12.1 Couverture du risque de taux

Afin de couvrir son exposition à l'évolution des taux d'intérêts, la stratégie de couverture mise en place vise à maintenir environ deux tiers de l'endettement net à taux fixe ou plafonné et un tiers à taux variable.

Dans le cadre de sa politique de couverture du risque de taux, le Groupe a souscrit des *swaps* payeurs du taux fixe libellés en euros, dollars US et canadiens, dollars australiens et couronnes suédoises, ainsi que des options d'achat (caps et collars) libellées en dollars US, en euros, livres sterling et dollars canadiens. Ces instruments arrivent à échéance entre mars 2008 et mars 2011. Le Groupe a l'intention de renouveler les *swaps* de façon à se couvrir contre la variabilité des intérêts futurs associés à son endettement à taux variable, conformément à sa politique de couverture du risque de taux. Les couvertures sont allouées par devise en fonction des anticipations du Groupe sur l'évolution des taux d'intérêts liés à ces devises. Ces instruments sont classés en instruments de couverture de flux de trésorerie et sont évalués à la juste valeur.

Dérivés de couverture de flux de trésorerie

Au 30 juin 2008, les instruments dérivés classés en couverture de flux de trésorerie sont les suivants :

	Total nominal en devise <i>(en millions de devises)</i>	Date d'échéance	Taux variable reçu	Taux moyen pondéré fixe payé	Juste valeur <i>(en millions d'euros)</i>
Swap payeur du taux fixe					
Euro	303,0	mars 2010	1M Euribor	3,15%	10,4
Dollar US	130,0	décembre 2008	3M Libor	4,95%	(0,8)
	185,0	septembre 2009	3M Libor	5,25%	(3,0)
	269,0	mars 2010	3M Libor	4,64%	(3,7)
	150,0	décembre 2011	3M Libor	3,77%	0,8
Dollar canadien	112,0	mars 2009	3M Libor	3,83%	(0,2)
	80,0	mars 2010	3M Libor	4,02%	(0,4)
Couronne suédoise	430,0	mars 2010	3M Stibor	3,36%	1,5
Dollar australien	41,5	mars 2010	3M Libor	6,10%	0,8
Total					5,4

	Total nominal en devises <i>(en millions de devises)</i>	Date d'échéance	Prime d'émission payée (en millions d'euros)	Taux variable reçu	Prix d'exercice des options	Juste valeur <i>(en millions d'euros)</i>
Option d'achat classique						
Dollar US	100,0	mars 2009	0,8	3M Libor	5,00%	-
Dollar US	365,0	septembre 2009	1,7	3M Libor	5,50%	-
Collars						
Euro	900,0	mars 2011	0,8	3M Euribor	2,65% - 4,50%	19,0
Livre Sterling	66,0	mars 2011	0,0	3M Libor	3,75% - 5,75%	1,6
Dollar Canadien	126,0	mars 2011	0,1	3M Libor	2,75% - 5,00%	-
Total						20,6

Consécutivement à l'acquisition de Hagemeyer et à l'adaptation de la stratégie de couverture du risque de taux d'intérêt, le Groupe a souscrit des *collars* en euros, livres sterling et dollars canadiens. A la date de souscription de ces contrats, Rexel a payé une prime de 0,9 million d'euros.

Au 30 juin 2008, le montant nominal total des *swaps* de couverture de flux de trésorerie était de 959,8 millions d'euros et 1 357,3 millions d'euros pour les options de couverture de flux de trésorerie.

Les variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie ont été comptabilisées en capitaux propres pour un montant de 15,1 millions d'euros (avant impôt).

Sensibilité à la variation des taux d'intérêts

Au 30 juin 2008, une augmentation du taux d'intérêt de 1%, sur la dette nette à taux variable aurait pour conséquence une hausse de la charge annuelle d'intérêt d'un montant estimé à 14,7 millions d'euros.

12.2 Couverture du risque de change

L'exposition au risque de change du Groupe résulte principalement du recours à des financements externes en devises ou de financements octroyés aux filiales étrangères dans leur devise locale ou reçus d'elles. Afin de neutraliser l'exposition au risque de change, les positions en devises autres que l'euro sont systématiquement couvertes au moyen de contrats à terme d'une durée généralement comprise entre un et trois mois. Les couvertures sont renouvelées tant que l'exposition demeure.

Juste valeur

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments financiers de couverture du risque de change au 30 juin 2008 se sont élevées respectivement à 555,1 millions d'euros (dont 674,1 millions d'euros de ventes à terme et 119,0 millions d'euros d'achats à terme) et 1,2 million d'euros. La variation de juste valeur de ces instruments est comptabilisée au compte de résultat afin de neutraliser le résultat de change lié aux opérations couvertes.

Sensibilité à la variation des taux de change

Le montant des dettes financières brutes par devise de remboursement s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Euro	Dollar US	Dollar Canadien	Dollar Australien	Livre Sterling	Couronne Suédoise	Autres devises	Total
Dettes financières	2 032,6	774,6	272,8	130,9	106,4	195,1	458,5	3 970,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	(633,6)	(93,8)	(4,4)	(28,0)	(22,5)	(7,1)	(34,5)	(823,9)
Position nette avant couverture	1 399,0	680,8	268,4	102,9	83,9	188,0	424,0	3 147,0
Effet des couvertures.....	547,0	(64,0)	7,5	(62,9)	(29,8)	(88,7)	(309,1)	-
Position nette après couverture	1 946,0	616,8	275,9	40,0	54,1	99,3	114,9	3 147,0
Impact d'une augmentation de 1% des taux de change.....		6,2	2,8	0,4	0,5	1,0	1,1	12,0

13. | LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

13.1 Litiges

Au cours du semestre clos le 30 juin 2008, le Groupe n'a pas eu connaissance d'évènements exceptionnels, d'arbitrage ou de litige ayant eu dans un passé récent, ou étant susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière de Rexel. Aucune évolution significative n'est intervenue au cours du semestre sur les litiges mentionnés dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2007. Le Groupe estime avoir de solides arguments juridiques à opposer à ces plaintes, mais ne peut pas donner l'assurance que sa défense prévaudra au final.

Les litiges relatifs aux activités de Hagemeyer conservées par Rexel sont décrits ci-dessous. L'accord signé le 23 octobre 2007 entre Rexel et Sonepar prévoit certaines dispositions relatives à la répartition des dommages subis au titre de ces litiges.

Litige relatif à la faillite de Ceteco

Depuis 1995, Hagemeyer détient, directement et indirectement, approximativement 65% des actions de Ceteco N.V., qui a été déclarée en faillite en mai 2000. En octobre 2003, les mandataires judiciaires de Ceteco ont initié une procédure contre Hagemeyer et les membres du directoire et du conseil de surveillance de Ceteco devant une juridiction néerlandaise au titre de l'intégralité du déficit de la faillite, estimé par les mandataires judiciaires de Ceteco à 190 millions d'euros, comprenant une créance subordonnée de Hagemeyer sur Ceteco d'un montant de 42 millions d'euros.

La plainte relative à Ceteco est fondée sur la prétention que les dirigeants non exécutifs n'ont pas contrôlé de manière appropriée les dirigeants exécutifs lors de leur mauvaise gestion de Ceteco, ce qui a conduit à sa faillite. Le fondement de cette prétendue responsabilité est que trois de ces dirigeants non exécutifs étaient membres du conseil de surveillance de Hagemeyer pendant la période au cours de laquelle la mauvaise gestion est alléguée.

En outre, les mandataires judiciaires soutiennent que Hagemeyer, en qualité d'actionnaire majoritaire de Ceteco, n'a pas respecté son devoir de précaution vis-à-vis de Ceteco et de ses créanciers, notamment en manquant d'intervenir à temps pour prévenir la mauvaise gestion de Ceteco. Les mandataires judiciaires soutiennent également que Hagemeyer a injustement révoqué le conseil de surveillance et le directoire de Ceteco.

Les préjudices dans le cadre de cette action en réparation sont fondés sur les pertes subies par Ceteco dans certains pays. Toute indemnité qui pourrait ainsi être collectée dans le cadre de l'action en réparation réduira le déficit de la faillite et réduira par conséquent le montant de la première plainte. Hagemeyer considère que le montant total de la plainte des mandataires judiciaires ne devrait pas dépasser 148 millions d'euros.

L'un des créanciers de Ceteco, Dresdner Bank Lateinamerika AG, a agi en responsabilité contre Hagemeyer et a demandé le versement de dommages et intérêts d'un montant de 14,5 millions d'euros au motif que Hagemeyer avait violé son devoir de précaution vis-à-vis de Dresdner en manquant d'intervenir à temps pour prévenir la mauvaise gestion de Ceteco. Le montant demandé est inclus dans le déficit de la faillite de Ceteco. Dresdner n'a pas encore initié de procédure judiciaire formelle.

Le 12 décembre 2007, le tribunal de grande instance d'Utrecht a rendu son jugement dans l'affaire Ceteco. La cour a déclaré recevable la demande des mandataires judiciaires de Ceteco et a condamné Hagemeyer, ainsi que les anciens membres du directoire et du conseil de surveillance de Ceteco, à verser des dommages et intérêts d'un montant à déterminer et a renvoyé les parties à une procédure séparée afin de déterminer le montant de ces dommages et intérêts. En outre, Hagemeyer et les anciens membres du directoire et du conseil de surveillance de Ceteco ont conjointement et solidairement été condamnés à verser un acompte sur dommages et intérêts d'un montant de 50 millions d'euros. Dans le même temps, Hagemeyer et les anciens membres du directoire et du conseil de surveillance de Ceteco ont fait appel de ce jugement. L'appel suspend l'exécution du jugement, y compris le versement de l'acompte sur dommages et intérêts et le commencement de la procédure séparée qui doit déterminer le montant des dommages et intérêts. Le 8 février 2008, les mandataires judiciaires ont procédé, pour un montant de 190 millions d'euros, à une saisie provisoire des actions de certaines filiales directes néerlandaises de Hagemeyer et de certaines créances intragroupes qui étaient dues par ces filiales néerlandaises à Hagemeyer au 8 février 2008. Hagemeyer a fait appel de cette décision. Le Groupe estime avoir de solides arguments juridiques à opposer à ces plaintes, mais ne peut pas donner l'assurance que sa défense prévaut au final.

CEF contre Elektronische Groothandel Bernard et autres

L'un des concurrents de Hagemeyer, CEF Holdings Ltd, a démarré une nouvelle activité de grossiste dans le domaine des produits électriques en 1989 aux Pays-Bas. Par la suite, CEF Holdings s'est plaint d'être victime d'une entente organisée notamment par l'association commerciale néerlandaise des grossistes dans le domaine de produits électriques (la FEG) et tous les membres de la FEG, y compris (à l'époque) Elektrotechnische Groothandel Bernard B.V., l'une des filiales néerlandaises de Hagemeyer. En mars 1991, CEF Holdings a déposé une plainte auprès de la Commission Européenne contre, notamment, la FEG et tous ses membres. Par la suite, CEF City Electrical Factors B.V. a initié en février 1999, devant le tribunal de grande instance de Rotterdam, contre la FEG, Technische Unie (le membre le plus important de la FEG) et Bernard (le deuxième membre le plus important de la FEG) une procédure en indemnisation pour un montant d'environ 98 millions d'euros, hors intérêts et frais de procédure, sur la base des mêmes faits.

En octobre 1999, la Commission Européenne a prononcé une amende à l'encontre de la FEG et de Technische Unie en raison des activités d'entente. Cette décision a été confirmée par la Cour de justice des Communautés européennes en septembre 2006. La Commission Européenne n'a pas prononcé d'amende à l'encontre de Bernard et a, par la suite, définitivement mis un terme à l'affaire concernant Bernard.

Les procédures devant le tribunal de grande instance de Rotterdam engagées par CEF contre la FEG, Technische Unie et Bernard, qui avaient été suspendues pendant la procédure devant la Cour Européenne de Justice, ont repris et une audience est prévue le 10 novembre 2008.

En 2006, CEF a également déposé une plainte contre Hagemeyer N.V., Hagemeyer Nederland B.V., HTG Nederland B.V. et leurs administrateurs, aux motifs que ces parties auraient restreint les possibilités offertes à CEF afin d'obtenir l'indemnisation des dommages allégués, les tenant pour responsables des éventuelles pertes en résultant.

Dans le cadre des procédures qui opposent CEF à la FEG, Technische Unie et Bernard, d'une part, et à Hagemeyer N.V., Hagemeyer Nederland B.V., HTG Nederland B.V. et leurs administrateurs, d'autre part, CEF a déposé, à la fin de l'année 2005, une demande de saisie conservatoire devant le tribunal de grande instance de Rotterdam. Cette demande a été rejetée en juillet 2006 au motif qu'un des défendeurs (Technische Unie) avait produit une garantie couvrant la totalité des dommages et intérêts demandés par CEF. CEF a fait appel de cette décision. Le 8 avril 2008, la Cour d'appel de La Haye a rejeté les demandes de CEF tendant à obtenir la saisie conservatoire de certains actifs de Hagemeyer N.V., de Hagemeyer Nederland B.V., de HTG Nederland B.V. et de leurs administrateurs au motif que les demandes de CEF étaient infondées. La Cour de La Haye a uniquement autorisé CEF à procéder à une saisie conservatoire des actions Hagemeyer Nederland B.V. détenues par Bernard pour un montant maximum de 7 millions d'euros. La Cour d'appel de La Haye a considéré que les dommages qui seraient susceptibles de résulter de la violation alléguée du droit de la concurrence ne pourraient pas excéder 5,3 millions d'euros, ou 7 millions d'euros en incluant les intérêts et les frais de procédure. CEF n'a pas encore procédé à la saisie conservatoire et n'a pas fait appel de cette décision auprès de la Cour d'Appel de la Haye au cours de la période de prescription.

Par ailleurs, en mars 2008, CEF a saisi le juge des référés d'Amsterdam afin d'interdire à Hagemeyer N.V., ABN AMRO Bank N.V., Rexel, Kelium et Sonepar de procéder ou de participer à la liquidation de Hagemeyer et de les contraindre à déposer sur un compte séquestre un montant de 95 millions d'euros afin de garantir les demandes au fond formulées par CEF. Le 17 avril 2008, Le tribunal de grande instance d'Amsterdam a rejeté l'ensemble des demandes de CEF au motif que celles-ci n'étaient pas fondées. CEF a fait appel de cette décision.

Le Groupe estime avoir de solides arguments juridiques à opposer à ces plaintes, mais ne peut pas donner l'assurance que sa défense prévaudra au final.

Autorités fiscales belges contre Manudax Belgium

Manudax Belgium N.V., l'une des filiales Belges de Hagemeyer, a procédé à sa liquidation volontaire le 27 novembre 2000. En 1999 et en 2000, Manudax Belgium a fait l'objet d'un redressement fiscal en matière de TVA au titre d'opérations frauduleuses prétendument réalisées par d'anciens salariés entre la fin de l'année 1996 et le début de l'année 1998. Le montant de ce redressement fiscal, y compris les pénalités, mais à l'exclusion des intérêts, est de 78,2 millions d'euros. Les intérêts, au 31 décembre 2007, sont d'un montant de 52,1 millions d'euros. Tous les redressements ont été contestés par Manudax Belgium.

Le Groupe estime avoir de solides arguments juridiques à opposer à ces plaintes, mais ne peut pas donner l'assurance que sa défense prévaudra au final.

Arbitrage concernant ABM

En 2001, Hagemeyer a acquis ABM, une société en Espagne. Dans le cadre de l'opération, il a été convenu de procéder à certains ajustements de prix au profit du vendeur d'ABM, dépendant de la réalisation par Hagemeyer de certains niveaux convenus, ajustés et audités d'EBITDA au titre de l'exercice 2002. Hagemeyer a considéré que ces niveaux d'EBITDA n'avaient pas été atteints et, en conséquence, aucun ajustement de prix n'a été versé au profit du vendeur d'ABM. Le commissaire aux comptes de la société à l'époque a émis une certification sans réserves des états financiers établis au titre de l'exercice 2002, qui constituaient contractuellement la base de l'EBITDA 2002 ajusté et audité. Le vendeur considère néanmoins que certains niveaux d'EBITDA ont été atteints et

demande par conséquent le paiement d'un complément de prix de 18 millions d'euros, à l'exclusion des intérêts contractuels et des dépenses, actuellement estimés à 7,6 millions d'euros. La demande a été soumise à un expert indépendant qui a fait droit à cette demande. La décision de l'expert a été soumise à arbitrage. Une sentence arbitrale est attendue au plus tard en 2008.

Le Groupe estime avoir de solides arguments juridiques à opposer à cette demande, mais elle ne peut pas donner l'assurance que sa défense prévaudra au final.

13.2 Autres engagements

Le 1^{er} février 2008, Rexel Distribution SA a signé un contrat relatif à l'acquisition de 73,5 % du capital de la société Suzhou Xidian Co. Ltd, société établie à Suzhou et exerçant une activité de distribution d'automatismes et produits basse tension Siemens, essentiellement dans la région de Suzhou. Rexel Distribution SA portera sa participation à 100 % en 2011. Le prix d'acquisition, avant ajustement, est estimé à 51,4 millions de yuans (4,6 millions d'euros). A ce jour, la réalisation de cette acquisition devrait intervenir au cours du deuxième semestre de l'année 2008, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives usuelles pour ce type d'opération (et notamment l'approbation par les autorités chinoises).

14. | SAISONNALITE

Il n'existe qu'une faible corrélation entre le niveau d'activité du Groupe et la saisonnalité. Au cours du premier semestre, le chiffre d'affaires du Groupe est cependant plus faible (particulièrement en janvier et février), alors que les ventes du dernier semestre sont légèrement supérieures au niveau moyen (particulièrement en octobre et novembre).

15. | EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2008

En juillet 2008, Rexel a acquis plusieurs sociétés dont Egly Electrical Co Ltd (en Nouvelle-Zélande), Elektronish Groothandel B.V. (aux Pays-Bas) et Espace Elec SAS (en France) pour respectivement 13,5 millions de dollars néo-zélandais (6,5 millions d'euros), 11,9 millions d'euros et 7,0 millions d'euros.

Le 23 juillet 2008, Rexel a signé un contrat visant à céder sa participation de 25% dans la société Bally International Ltd pour un montant de 11,9 millions de francs suisse (7,4 millions d'euros). En complément Rexel recevra un dividende d'un montant de 19,0 millions de Dollars Hong Kong (1,5 millions d'euros) lors de la réalisation de la transaction.

16. | INFORMATION TRIMESTRIELLE

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Pour le trimestre clos le 30 juin	
	2008	2007
Chiffre d'affaires	3 474,7	2 728,6
Coût des ventes	(2 633,7)	(2 052,1)
Marge brute	841,0	676,5
Frais administratifs et commerciaux	(648,5)	(493,7)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	192,5	182,8
Autres produits	111,2	3,2
Autres charges	(21,5)	(33,1)
Résultat opérationnel	282,2	152,9
Produits financiers	28,2	11,6
Coût de l'endettement financier	(58,2)	(33,9)
Charges financières liées au refinancement	-	(164,1)
Autres charges financières	(13,0)	(6,0)
<i>Charges financières (nettes)</i>	<i>(43,0)</i>	<i>(192,4)</i>
Résultat net avant impôt	239,2	(39,5)
Produit (charge) d'impôt sur le résultat	(42,3)	9,4
Résultat net	196,9	(30,1)
Dont :		
Résultat net - Part du Groupe	196,2	(30,3)
Résultat net - Part des minoritaires	0,7	0,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	255 548	245 198
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	260 802	245 198
Résultat net par action :		
Résultat de base par action (en euros)	0,77	(0,12)
Résultat dilué par action (en euros)	0,75	(0,12)

Tableau des flux de trésorerie consolidé

	Pour le trimestre clos le	
	30 juin 2008	30 juin 2007
<i>(en millions d'euros)</i>		
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat opérationnel	282,2	152,9
Amortissements et dépréciation d'actifs	28,0	21,3
Avantages au personnel	(2,6)	(1,0)
Variation des autres provisions	7,9	(3,1)
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie	(106,0)	24,3
Intérêts payés	(51,8)	(110,9)
Impôt payé	(33,2)	15,8
<i>Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement</i>	<i>124,5</i>	<i>99,3</i>
Variation des stocks	36,8	(57,5)
Variation des créances clients	(131,7)	(114,3)
Variation des dettes fournisseurs	141,4	172,0
Variations des autres créances et autres dettes	(20,0)	(11,8)
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>	<i>26,5</i>	<i>(11,6)</i>
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	151,0	87,7
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(26,1)	(17,9)
Produits de cession d'immobilisations corporelles	26,4	2,2
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(224,7)	(9,1)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	909,3	3,1
Variation des placements à long terme	853,6	0,3
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	1 538,5	(21,4)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Produits de l'émission d'actions	-	1 012,8
Rachat d'actions propres	(4,0)	(2,7)
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes financières	(1 371,6)	(901,8)
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	36,2	43,6
Remboursement des dettes résultant des contrats de location-financement	(20,7)	(8,5)
Dividendes versés	(94,4)	(0,2)
Trésorerie nette provenant des activités de financement	(1 454,5)	143,2
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de	235,0	209,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	595,7	507,5
Effet de la variation des taux de change et autres éléments de réconciliation	(6,8)	2,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	823,9	719,3

Information sectorielle pour le trimestre clos le 30 juin 2008

(en millions d'euros)

	Europe		Amérique du Nord		Asie - Pacifique		Autres marchés et activités		Consolidé	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Chiffre d'affaires.....	2 005,2	1 263,0	1 087,5	1 244,0	246,1	205,7	135,9	15,9	3 474,7	2 728,6
Résultat opérationnel avant autres produits et charges...	110,9	96,8	62,0	72,1	19,2	14,9	0,4	(1,0)	192,5	182,8

III. Rapport des commissaires aux comptes

Période du 1er janvier au 30 juin 2008

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Rexel, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense, le 30 juillet 2008

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Hervé Chopin

ERNST & YOUNG Audit
Pierre Bourgeois
Jean Bouquot

IV. Personne responsable

Responsable du rapport semestriel

Monsieur Jean-Charles Pauze, Président du Directoire de Rexel.

Déclaration du responsable du rapport semestriel

« J'atteste que, à ma connaissance, les états financiers consolidés intermédiaires résumés présentés dans le rapport semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe Rexel, et que ledit rapport semestriel présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers. »

Jean-Charles Pauze
Président du Directoire de Rexel